

QUÉBEC

Le maire L'Allier reprend le thème du regroupement

Le maire de Québec invite ses collègues de la CUQ à discuter des avantages de regrouper certains services entre villes, dont la protection publique. **B-16**

LE QUÉBEC

La fraude fiscale coûte 1 milliard par an

Sous toutes ses formes, la fraude fiscale représente un manque à gagner de près de 1 milliard \$ par année pour le Trésor québécois. **A-3**

LA RÉGION

La police récupère l'argent volé chez Sécur

La police de Chicoutimi a récupéré la presque totalité du montant de 1,4 million \$ volé mardi soir au centre des opérations de la firme Sécur, à Chicoutimi. **A-6**

LE CANADA

Le projet de loi sur le contrôle des dépenses mal accueilli

L'Institut professionnel de la Fonction publique prévoit des problèmes prolongés au sein de la bureaucratie fédérale si Ottawa va de l'avant avec son projet de loi. **A-5**

LES ARTS

Une exposition de gravures des plus captivantes

Le panorama historique fort contrasté de l'estampe, au XIX^e siècle, s'affiche au Musée du Québec. L'une des plus importantes manifestations du genre. **A-7**

LE SPORT

Les Expos remplacent David Dombrowski par Dan Duquette

Dombrowski est à Miami. Dan Duquette, son adjoint qui était un des candidats pour le poste avec les Marlins, lui succédera comme directeur général des Expos. **S-2**

LE MONDE

L'armée yougoslave prépare une importante offensive

L'armée fédérale yougoslave a procédé à un important déplacement de troupes, laissant présager une nouvelle escalade de la guerre contre les forces croates. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Le surplus commercial à son plus bas depuis dix ans

Le surplus commercial au Canada a chuté à 63 millions \$ en juillet, le niveau le plus bas depuis les dix dernières années au moins, indique un relevé de Statistique Canada. **B-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Années classées	B-7 à B-11
Bridge	B-11
Décès	B-12 et B-13
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Horoscope	B-11
Le Monde	A-11
Louis Guy Lemieux	B-15
Où aller à Québec	A-9
Québec et l'Est	B-12 à B-16
Week-end	A-7, A-8 et A-9
TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: près de 12. Min.: près de 4. Probabilité d'averses: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Castonguay présidera le comité mixte sur la constitution « Propositions intéressantes »

OTTAWA — Le sénateur Claude Castonguay a informé hier le chef du gouvernement qu'il accepte de présider, avec le député Dorothy Dobie, le « Comité mixte spécial des Communes et du Sénat sur le renouvellement du Canada ». Après avoir pris connaissance des propositions constitutionnelles qui seront rendues publiques mardi, il a jugé qu'il s'agit d'une « bonne base qui doit permettre au processus de continuer ».

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Il s'agit d'un appui important pour le gouvernement puisque l'ancien ministre de Robert

Bourassa ne voulait pas s'engager dans une aventure avec laquelle il ne se serait pas senti à l'aise.

LE SOLEIL a pu faire confirmer qu'au cours de son entre-

tien avec Brian Mulroney, M. Castonguay a jugé les propositions du comité ministériel chargé de l'unité nationale et des négociations constitutionnelles, présidé par M. Clark, « fort intéressantes, plus complètes qu'on aurait pu l'imaginer, et qui peuvent mener très loin dans des changements en profondeur pour le Canada ».

« Il s'agit d'une réforme en profondeur du Canada », a promis Joe Clark lui-même, ajoutant qu'il s'agit « d'un type de fédéralisme moderne, qui tien-

dra compte en même temps des réalités historiques ».

Le ministre a confirmé que le caractère distinct de la société québécoise, de même que le principe du droit des peuples aborigènes à l'autonomie gouvernementale s'y retrouveront. Mais il faudra encore voir sous quelle forme. Et la suggestion du ministre qu'on se contentera dans certains cas « d'ententes administratives » plutôt que d'amendements constitutionnels, ne plaira pas à tout le monde. Les propositions fédérales

seront rendues publiques mardi prochain, en début de matinée. Les trois chefs de parti feront un discours télévisé. D'ici là, tous les premiers ministres provinciaux auront été officiellement informés du contenu du livre blanc.

Et dès demain, la liste des membres conservateurs de ce comité — 17 députés et sénateurs — sera rendue publique

Suite A-2, Castonguay...

Autre texte en page A-3

Abondance et couleurs au marché du Vieux-Port



Tout un plaisir pour l'oeil qu'une visite au marché du Vieux-Port de Québec, en fin de semaine. Hier, c'était une explosion de couleurs au marché : carottes, concombres, choux, choux-fleurs, brocolis, tomates, citrouilles, oignons, pommes de terre, betteraves, courges, maïs, haricots, pommes, bleuets et encore. Les légumes et fruits de chez nous sont beaux, bien formés, bien présentés, et à des prix sensiblement identiques à ceux de l'année dernière. C'est le moment de l'année où les marchés publics éclatent littéralement d'abondance, de beauté, de luxuriance. Une illustration bien vivante de la qualité exceptionnelle de la production maraichère du Québec, généralement supérieure en qualité aux fruits et légumes en provenance des États-Unis, hors saison.

La CTCUQ remercie 12 chauffeurs Gel du projet de réseau métrobus

Mise à pied de 12 chauffeurs et gel du projet de réseau métrobus et de voies réservées sont les premières conséquences de la demande des maires, à la CTCUQ, de couper dans les services et le personnel.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), M. Claude Larose, a expliqué hier que l'organisme régional se devait, à la suite de l'attitude des maires, d'« arrêter la progression de la machine pour retarder, et non abandonner, à ce moment-ci, l'entrée en vigueur du réseau métrobus et des voies réservées ».

M. Larose n'abandonne pas et croit encore à la réalisation de son plan de relance. Mais ce n'est qu'à la fin de novembre ou au début de décembre, quand les maires auront fait le débat sur le budget, qu'il pourra prendre une décision sur le plan de relance.

Au sujet des 12 chauffeurs (dont quatre femmes) remerciés de leurs services, M. Larose a expliqué qu'à chaque année la CTCUQ procède à des engagements, selon les prévisions des départs. Cette année les départs sont moins nombreux que prévus et, comme le réseau métro-

bus est mis sur la glace, la CTCUQ ne pouvait leur accorder la permanence, surtout qu'on avait prolongé la période de probation des six premiers engagés en vue de la mise en service dudit réseau.

M. Larose a précisé qu'il ne pourra soumettre les différentes hypothèses de budget contenant des réductions importantes de services et de personnel, tel que demandé par les maires, avant trois semaines. Le président n'a pas voulu dire sur quelles hypothèses la CTCUQ avait déjà commencé à travailler mais a reconnu que les maires lui avaient demandé d'étudier entre autres les impacts de l'abandon du service de transport en commun le dimanche. On ne lui a, semble-t-il, pas demandé de se pencher sur la possibilité d'une hausse dépassant 10 % des tarifs aux usagers car les maires reconnaîtraient que le risque serait grand d'un effet négatif sur l'achalandage.

Enfin M. Larose admet qu'il

Suite A-2, CTCUQ...

Autre texte en page A-3



Le secrétaire américain au Trésor Nicholas Brady s'est entretenu avec le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

L'URSS demande une aide alimentaire de 16,6 milliards \$

BRUXELLES (AFP, Reuter) — L'URSS a demandé à la communauté internationale une aide et des crédits de 16,6 milliards \$ pour satisfaire ses besoins alimentaires d'ici à l'été prochain, a indiqué hier à Bruxelles une porte-parole de la Commission européenne.

Au cours d'une visite à la Commission, le vice-premier ministre soviétique Iouri Loujkov a demandé que la CEE prenne en charge près de la moitié de ces besoins (8 milliards \$) sous forme de dons ou de prêts, a indiqué la porte-parole.

La Commission a enregistré la demande sans « prendre position », a ajouté le porte-parole devant la presse, ajoutant que l'exécutif de la CEE « avait besoin d'autres clarifications ». Le porte-parole de la Commission avait exclu la semaine dernière que la CEE à elle seule puisse apporter à l'URSS une aide de 7 à 8 milliards \$. Le président soviétique Mikhaïl Gor-

Suite A-2, L'URSS...

Les pharmaciens amplifient les moyens de pression

D'ici une quarantaine de jours, les personnes âgées et les bénéficiaires d'aide sociale pourraient être obligés de payer leurs médicaments et se faire rembourser par la suite par la RAMQ. Les 1200 pharmaciens-proprétaires du Québec s'apprentent, en effet, à signer un formulaire de désengagement du programme d'assurance-médicaments en guise de protestation contre la lenteur des négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Les pharmaciens réclament des honoraires de 7,00 \$ par ordonnance remplie dans le cadre du programme assurance-médicaments, au lieu des 4,58 \$ que le gouvernement leur accorde depuis 1988. L'entente entre les pharmaciens et le gouvernement est échue depuis mai 1989.

« Nous avons fait des propositions au gouvernement, nous sommes prêts à nous faire rembourser le prix réel d'acquisition de nos médicaments, mais en autant que le gouvernement ajuste en conséquence nos honoraires professionnels », explique Jean-Louis Hérvault, directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

Réclamation de 10 millions
Le gouvernement n'a pas daigné faire de contre-proposition, proteste M. Hérvault. Au contraire, depuis le 25 juin, la Régie de l'assurance-maladie menace de récupérer 10 millions dans la poche des pharmaciens propriétaires, sous prétexte que six des médicaments les plus vendus ont été remboursés à trop fort prix. Seule, l'injonction déposée en cour supérieure à Montréal et qui doit être entendue le 27 septembre, a stoppé la RAMQ dans son exercice de récupération. Les pharmaciens comprennent mal que le gouvernement ne veuille rembourser que « le prix réel d'acquisition », soustrayant les rabais, la marchandise gratuite et autres petits cadeaux consentis par le grossiste. « Après tout, souligne un pharmacien de Québec, les médecins profitent eux aussi de redevances des compagnies pharmaceutiques, et personne n'exige qu'ils en tiennent compte sur le rapport d'impôt. »

Le MSSS ne cache pas son intention de faire du « ménage » dans le coût des médicaments, c'est même une priorité gouvernementale, affirme Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté. « Ce que nous remboursons comme prix des médicaments, ce n'est pas toujours le prix réel. Un ménage s'impose, et ça presse », dit-elle. Ce grand mé-

Suite A-2, Pharmaciens...

Suites de la première page

Castonguay...

par le bureau du premier ministre. Le comité mixte aura jusqu'au 28 février pour soumettre son rapport, et ses audiences seront télévisées. On créera des sous-comités, dont l'un sur les affaires autochtones. On sait déjà que les néo-démocrates auront droit à trois sièges et la critique en matière constitutionnelle, Lorne Nystrom, de même que le seul député québécois de la formation, Phil Edmonston, en feront partie.

De son côté, le chef libéral a rendu publique la liste des 10 libéraux : comme on s'y attendait, l'ancien ministre André Ouellet, qui s'était fait remarquer à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, de même que la représentante de la nation Déné, Ethel Blondin, en feront partie.

Si la liste des députés, dont un Franco-Manitobain, Ron Duhamel, et l'anglo-montréalais Warren Allmand, ne cause pas de surprise, on remarque que le leader libéral au Sénat, et « trudiste » convaincu, Alan MacEachen, s'est réservé un fauteuil. On y verra également Maurice Riel et un ancien membre de la Commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme, Royce Frith. Ni le Bloc québécois, ni le Reform Party, qui ont pourtant fait élire au moins un député sous leurs bannières respectives au cours d'élections partielles, ne seront invités à en faire partie.

Contrairement à ce qu'affirmaient certains journaux hier, le Parti libéral n'a aucunement donné son appui d'avance aux propositions du gouvernement conservateur. Au contraire, Jean Chrétien, manifestement furieux d'être ainsi pris pour acquis, a révélé qu'il n'a pas encore été consulté sur le contenu du document de Joe Clark. Il a rappelé qu'il avait soumis un plan de réforme constitutionnelle en neuf points et il s'attend à ce que le gouvernement s'en inspire.

Brian Mulroney a répliqué qu'il s'attend à des « critiques constructives de la part de ceux qui croient encore au Canada. » M. Mulroney lancera de nombreux appels aux Québécois, les invitant « à y regarder de près une autre fois » avant de céder aux sirènes de la division.

CTCUQ...

ne peut y avoir de plan de relance sans augmentation de taxes. Il ne faut pas oublier, dit-il, que la réforme Ryan a ajouté un fardeau de 17 millions \$ à la CTCUQ, soit environ 20 % du budget. Donc, à supposer que les maires ne veulent pas absorber un sou de la facture de 17 millions \$, le pire des scénarios signifierait une diminution de 20 % partout : dans les services et chez le personnel.

Des opinions

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, précise pour sa part que les maires n'ont pas rejeté le projet de budget de la CTCUQ, ils l'ont « reporté » en demandant entre-temps à la direction générale de faire d'autres efforts pour réduire la facture de 14,5 millions \$ que les municipalités devraient se partager. Tout ce qui pourra atténuer le fardeau financier sans trop affecter le plan de relance sera bienvenu, dit M. L'Allier qui ajoute : « Mais, à la limite, si la relance exige la pilule de 14,5 millions \$, je suis prêt à la prendre et tenter de convaincre les autres maires de l'accepter ».

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, dit qu'une facture additionnelle de 14,5 millions \$ pour les municipalités « ça n'a pas de bon sens, surtout que c'est le résultat de la première facture de la réforme Ryan. Il ne faut pas embarquer dans ce piège ».

Pharmaciens...

nage expliquerait le retard des discussions gouvernementales avec les pharmaciens. « Nous sommes en train d'élaborer le mandat des négociateurs », ajoute Mme Ouellet.

Grosse assemblée générale

C'est à 98 % que les 350 pharmaciens propriétaires réunis à Saint-Hyacinthe, cette semaine, ont voté pour des moyens de pression, allant jusqu'au désengagement du programme d'assurance-médicaments.

Les 350 pharmaciens présents à Saint-Hyacinthe ont déjà rempli le formulaire de désengagement. Reste à joindre le reste des 1200 pharmaciens concernés, ce qui pourrait prendre une dizaine de jours, selon Jean-Louis Hérvault. Après le dépôt des formulaires de désengagement auprès de la RAMQ, un délai de 30 jours doit être observé avant l'entrée en vigueur du désengagement. Après ce délai, les bénéficiaires du programme d'assurance-médicaments, personnes âgées et assistés, devront payer les médicaments en pharmacie, et se faire rembourser auprès de la RAMQ.

Les pharmaciens espèrent en arriver à une entente plutôt que de devoir appliquer cet ultime moyen de pression.

L'URSS...

batchev et le président du gouvernement provisoire Ivan Silaiev avaient avancé ce chiffre dans des messages adressés la semaine dernière à la CEE, sans dire alors clairement si cette demande s'adressait seulement à la CEE ou à l'ensemble de la communauté internationale.

Les USA prêts à collaborer

À Moscou, le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, a indiqué que les États-Unis étaient prêts à fournir une aide alimentaire et tout autre assistance humanitaire pour permettre à l'URSS d'éviter les pénuries au cours de l'hiver prochain.

« Nous, aux États-Unis, allons répondre aux besoins quand ils se présenteront », a dit Brady à la presse, après avoir rencontré le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Brady a aussi insisté sur la nécessité d'une entente préalable sur la distribution de cette aide, afin qu'il soit assuré qu'elle atteigne les populations à qui elle est destinée.

Plus tôt cette année, le président George Bush avait annoncé que l'URSS recevrait des prêts pour acheter pour 1,8 milliard de produits alimentaires. Brady a déclaré hier que les États-Unis « continueraient de fournir un appui dans ce domaine ». Toutefois, il n'a pas quantifié l'aide qui sera fournie par son pays.

Les responsables soviétiques ont indiqué que l'argent qu'ils espèrent obtenir de l'Ouest permettra d'importer notamment 5,5 millions de tonnes de céréales, 800 000 tonnes de viande et 900 000 tonnes de sucre d'ici la fin du premier semestre prochain.

Le vice-premier ministre Loujkov, après avoir vu les responsables de la Commission à Bruxelles, s'est ensuite rendu à Londres pour y rencontrer le premier ministre britannique John Major, président en exercice du G-7, le club des sept pays les plus industrialisés au monde.

Moscou paie avec des dollars

Par ailleurs, aux termes d'un accord sans précédent, l'URSS a accepté de payer la Lettonie en dollars américains pour pouvoir continuer à utiliser un terminal pétrolier, a annoncé le vice-ministre letton de l'Énergie, Ziedonis Blumbergs.

« Cela pourrait être une des sources les plus profitables pour notre commerce extérieur », a-t-il dit. « Nous disposons du seul port capable de traiter de telles quantités de pétrole ».

Environ 19 millions de tonnes de brut soviétique et de produits dérivés transiteront par le terminal de Ventspils en 1991, a-t-il précisé.

Le versement de dollars à la Lettonie permettra à l'ancienne république soviétique de faire des achats d'équipement à l'Ouest, alors que le rouble soviétique, monnaie non convertible, n'aurait pas permis de réaliser de telles transactions.

McKenna croit avoir la solution pour Lindros

Moncton — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna n'est pas seulement un fin patineur dans l'arène politique. C'est aussi un mordu du hockey.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Et comme d'autres, il a tenu à apporter son grain de sel à l'incontournable cirque Lindros.

Se défendant de vouloir s'immiscer dans les affaires internes du Québec, il croit que les Nordiques seraient bien avisés s'ils échangeaient le junior Eric Lindros contre le vétéran Mario Lemieux.

Il sait fort bien, comme il le signalait au SOLEIL, que Lemieux est affligé de maux de dos et qu'il n'a plus les 18 ans du fils à la mère Lindros.

Mais au moins, se dit-il convaincu, Lemieux, un francophone par surcroît, serait fort heureux de se retrouver parmi les siens, sur la glace du Colisée.

En retour, ce troc, à son avis, rapporterait un joli magot à la petite caisse du président Aubut.

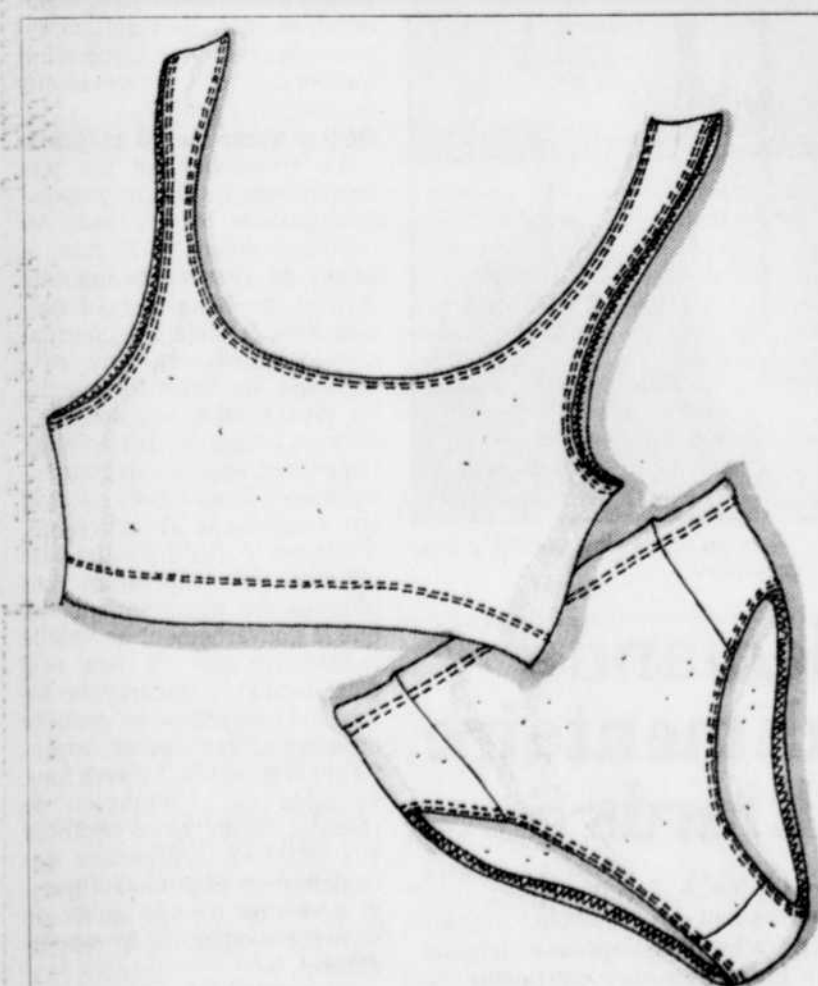


TEXTURES MIXTES

les chemisiers fleurs et voile

sans limite l'imagination de twik elle aime les mariages insolites, les associations percutantes, comme ces blouses en rayonne imprimée de fleurs, pois, pied-de-poule en contraste avec la fluidité, la transparence des manches en voile... pour sortir chic ou juste pour le choc, la collection mixte de twik fleurs 36.00, fleurs et pois 38.00

LA QUOTIDIENNE
tirage du 19-09-91
8-9-6
6-0-2-6



les dessous coton-lycra

matière confort pour twik, le coton-lycra... brassière-camisole 32-34-36 spécial 7.99, culotte p.m.g. spécial 3.99 blanc, rose, noir, champagne.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Scrutin au N.-B. Les troupes de McKenna gardent une forte avance

MONCTON — Plus de trois semaines de campagne électorale n'ont pratiquement eu aucune influence sur l'électorat du Nouveau-Brunswick qui reste de marbre. Deux sondages, publiés hier, accordent toujours une forte avance aux troupes libérales du premier ministre McKenna.

par ROGER BELLEFEUILLE
Envoyé du SOLEIL

La firme Baseline Research, de Fredericton, signale d'ailleurs un gain de deux points pour les libéraux sur son coup de sonde précédent avec un score de 53 %.

Celui de Omnifax Research, de Halifax, diffère quelque peu. Les intentions de vote sont de 48 % pour les libéraux, mais rapporte une faveur surprenante de 24 % à la Confédération of Regions qui réclame l'abolition pure et simple du bilinguisme officiel dans cette province. La firme rivale fait état d'un appui inchangé de 13 %.

Pour cette dernière, les conservateurs ont fait un léger gain de quatre points et il y a un glissement d'un point pour le NDP.

Des résultats sécurisants, mais qui n'ont aucunement empêché M. McKenna de se lancer au pas de course, hier matin, dans une tournée provinciale de trois jours.

Contrairement à bien des chefs de partis en campagne électorale, celui-ci partage le même autobus que la dizaine de journalistes de la province à ses trousses, dans une convivialité de bon aloi.

Un sprint bien chronométré qui l'amènera, d'ici à dimanche, en fin de soirée, dans plus d'une trentaine de localités, de la frontière de la Nouvelle-Écosse à celle du Québec, dans la république de Madawaska qui englobe Edmunston.

Issu d'un milieu rural et fils de cultivateur, cet avocat criminaliste de formation n'a rien d'un dandy travesti en M. Tout-le-Monde par intérêt électoral. Nullement charismatique avec son gabarit de boxeur, sa présence est néanmoins chaleureuse et rassurante pour ces auditeurs de tous âges et de toutes conditions.

Il s'attardera autant à la fillette ou au garçonnet rouges de timidité, qu'au vieillard d'un centre d'accueil perdu de rhumatisme.

Du pain et du beurre

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, au terme d'un premier mandat, ne commente pas les sondages.

Le représentant du SOLEIL a bien tenté aussi de lui faire commenter des thèmes plus sensibles, comme les tensions linguistiques dans sa province et les prochaines propositions fédérales en matière constitutionnelle.

À 42 ans, ayant traversé les eaux tumultueuses du lac Meech, il sait repéré les écueils, surtout au terme d'une course électorale sans pépin majeur.

Tout au plus a-t-il confié avoir été peiné par les résultats du sondage IQOP-LE SOLEIL indiquant une adhésion de plus de 50 % à l'idée de souveraineté.

Il a dit souhaiter, tout diplomatiquement, qu'au cours des prochains mois, un compromis acceptable tant pour le Québec et le reste du Canada intervienne dans un climat de « calme et d'objectivité ».

Par ailleurs, revenant sur la scène provinciale, il a fait valoir que la question linguistique a toujours été d'une grande importance au Nouveau-Brunswick, hier comme aujourd'hui.

Mais ce dont les gens sont le plus préoccupés, comme l'ont confirmé ses multiples rencontres et poignées de main depuis le début de la course, le 24 août, c'est avant tout de pain et de beurre.

Jeunes et vieux, travailleurs et chômeurs, a-t-il souligné, lui ont fait part de leurs préoccupations en matière de santé, de services sociaux, de l'état du réseau et de création d'emplois.

En position de force dès la ligne de départ, M. McKenna n'a pas eu à se convertir en père Noël accrocheur. Ses engagements se sont limités à la création de 25 000 emplois aux cours des quatre prochaines années et à une injection d'argent neuf de 20 millions \$.

Sa priorité au lendemain du scrutin ne sera ni l'avenir du pays et le feuilleton constitutionnel : elle portera, jure-t-il, sur la relance économique dans une province écorchée aussi par la récession.

Sans être plus répandue au Québec qu'ailleurs

La fraude fiscale coûte 1 milliard par an

Sous toutes ses formes, la fraude fiscale représente un manque à gagner de près de 1 milliard \$ par année pour le Trésor québécois. C'est le tiers du déficit annuel de la province ou, encore, deux fois le montant des profits d'Hydro-Québec.

textes de DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Et rien n'est plus facile que de frauder le fisc québécois.

Prenons un exemple : vous décidez d'exploiter une petite machine à sous (vidéo-poker) dans un bar, une tabagie ou une arcade. Pour ce faire, vous débourserez 750 \$ pour détenir un permis d'exploitation émis par la Régie des loteries et courses du Québec. Ensuite, chaque semaine, cette sympathique petite machine vous procurera des revenus qui se situent entre 500 et 1000 \$. Mais le montant des revenus que vous déclarerez au fisc sera laissé à votre entière discrétion car ces machines ne sont pas équipées de compteurs.

La Régie des loteries et courses procède bien à des contrôles, à l'occasion, mais ils sont si aléatoires que les tricheurs ont les meilleures chances du monde de passer à travers les mailles du filet.

Chaque année, c'est 40 millions \$ qui échappent ainsi au fisc québécois. L'affaire est si grave que le ministère du Revenu du Québec a mis sur pied

un comité chargé d'examiner le dossier et faire des recommandations.

La contrebande de cigarettes est un autre exemple : personne ne peut vous interdire d'acheter une cargaison de cigarettes à un fabricant ontarien et la transporter à un détaillant du Nouveau-Brunswick. Dans ce cas-là vous n'avez pas à acquitter de taxes québécoises. Aucun policier ou aucun fonctionnaire ne vous accompagnera à travers le Québec pour s'assurer que vous ne vous arrêtez pas en cours de route pour revendre une partie de la cargaison.

Bon an mal an, ce petit trafic faisait perdre 50 millions \$ au fisc québécois. Depuis, quelques mécanismes de contrôle ont été établis et, dès le 1er janvier, tous les paquets de cigarettes vendus au Québec devront être munis d'un sceau attestant que les taxes québécoises ont été défrayées.

La fraude sur les carburants est aussi importante que celle sur les cigarettes et se faisait sensiblement de la même façon. Là aussi, des mécanismes de contrôle ont été mis sur pied pour forcer les transporteurs à

défrayer les taxes sur le carburant.

Mais la fraude la plus grave, la plus répandue et la plus coûteuse reste celle du marché noir, que l'on appelle pudiquement « l'économie souterraine » : 700 à 800 millions \$ par année. C'est le plombier ou l'électricien que vous faites venir chez vous, le soir ou la fin de semaine, et que vous allez payer de main à main. Pas de facture, pas de trace, pas de preuve.

Le ministre québécois du Revenu, M. Raymond Savoie, soutient que la fraude fiscale n'est pas plus répandue au Québec qu'ailleurs et qu'il faut faire confiance au sens civique des contribuables : « Au printemps, nous avons déposé un projet de loi très musclé pour lutter contre la fraude sur le tabac, le carburant et l'alcool. Mais il faut comprendre que nous vivons dans un système d'autocotisation. Il fonctionne assez bien et d'une manière générale les gens sont honnêtes. »

Son prédécesseur, le fiscaliste Yves Séguin, n'est pas aussi optimiste : « La fraude fiscale coûte très cher au Québec. Pour lutter contre l'économie souterraine, je suis d'avis qu'il faudrait instituer un incitatif fiscal permettant aux gens de déduire certaines dépenses pour les forcer à obtenir un reçu. »

Et les machines à sous ? « Les montants non déclarés sont énormes. Il y a très peu de contrôle et pas du tout de suivi. Quand j'étais ministre, j'étais d'avis de les interdire. »

Le salaire annuel moyen est de 22 000 \$ 40 942 Québécois déclarent des revenus de 100 000 \$ et plus

Les contribuables québécois qui déclarent des revenus annuels égaux ou supérieurs à 100 000 \$ sont au nombre de 40 942. À eux seuls, ils défraient près de 10 % du montant total des impôts sur le revenu des particuliers, soit 1 milliard \$.

Ces chiffres peuvent paraître importants à prime abord. Mais, soutient le ministre du Revenu du Québec, M. Raymond Savoie, le Québec se situe seulement au septième rang des provinces canadiennes quant au nombre de riches et ce qu'ils paient en impôts sur le revenu.

Chaque année, 4 264 000 Québécois soumettent une déclaration de revenus au ministère québécois du Revenu. Le contribuable québécois moyen déclare un revenu annuel de 22 000 \$.

Seulement 8,3 % de l'ensemble des contribuables déclarent

des revenus supérieurs à 45 000 \$ et 1,3 % déclarent des revenus supérieurs à 90 000 \$.

Au total, le ministère québécois du Revenu collecte 34,9 milliards \$: 11,8 milliards \$ proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers, 1,6 milliard \$ de l'impôt sur les sociétés, 7 milliards \$ des paiements de transfert et des programmes fédéraux et, enfin, 15,9 milliards \$ des taxes indirectes, des droits et des sociétés d'État.

Important déplacement de troupes

L'armée yougoslave prépare une offensive

ZAGREB, Yougoslavie (AFP, AP, Reuter, NYTNS) — Alors que les efforts de la Communauté européenne en vue de régler la crise yougoslave ont échoué une nouvelle fois, hier, l'armée fédérale yougoslave a procédé à un important déplacement de troupes, laissant présager une nouvelle escalade de la guerre contre les forces croates.

Plus de 700 véhicules (chars lourds, transports de troupes, blindés, canons tractés, ponts mobiles, camions militaires et civils pleins de réservistes, unités sanitaires et de transmission) ont été aperçus sur l'autoroute conduisant de Belgrade à Zagreb.

Pendant ce temps, à La Haye, la CEE a décidé de ne pas dépêcher une force armée de paix en Yougoslavie. Mais les ministres des Affaires étrangères, réunis dans cette ville des pays, ont accepté d'étudier la possibilité d'un tel déploiement militaire lors d'une réunion prévue pour la semaine prochaine.

Vukovar menacée

L'imposant convoi des forces fédérales aurait gagné la ville serbe de Sid qui fait face, à une quinzaine de kilomètres, à celle de Vukovar, devenue le symbole de la résistance croate pour avoir repoussé pendant trois semaines les assauts de l'armée.

D'importantes forces de l'armée sont concentrées également, selon les sources croates, dans le nord de la Bosnie-Herzégovine, qui borde le sud de la Slavonie.

L'important déploiement donne à penser que l'armée se prépare à une opération d'envergure sur le flanc est de la Croatie, et principalement à Vukovar dont la chute lui permettrait d'avancer vers Osijek, chef lieu de la Slavonie.

Démision exigée

Par ailleurs, le premier ministre yougoslave Ante Markovic a exigé la démission de son ministre de la défense, le général Veljko Kadijevic, et son adjoint, l'amiral Stane Brovet, après avoir accusé l'armée yougoslave d'être impliquée dans la guerre civile et de s'être rangée dans le camp d'une des parties en conflit, rapporte ce matin le quotidien belgradois Borba.

Selon le quotidien, Markovic a donné au ministre et à son adjoint un délai de 48 heures pour démissionner.

Intervention écartée

D'autre part, les ministres



Plus de 700 véhicules (chars lourds, transports de troupes, blindés, canons tractés, ponts mobiles, camions militaires et civils pleins de réservistes, unités sanitaires et de transmission) ont été aperçus sur l'autoroute conduisant de Belgrade à Zagreb.

des Affaires étrangères des Douze ont écarté, jeudi, toute intervention militaire directe, déclarant qu'il était préférable de donner aux diplomates une chance de persuader les belligérants de faire taire les armes.

La France et l'Allemagne, qui avaient suggéré l'envoi d'une force de maintien de la

paix en Yougoslavie, se sont heurtées à un refus très ferme de la Grande-Bretagne et de ses alliés portugais, néerlandais et danois.

Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a pris l'exemple de l'Irlande du Nord, où l'armée britannique tente depuis plus de 20 ans de venir à

bout de la guérilla de l'IRA, pour expliquer qu'il était plus facile de faire entrer des troupes dans un pays que de les en sortir. Hurd a aussi demandé à ses homologues de la CEE de considérer la possibilité de créer des sanctions économiques contre la Yougoslavie, y compris un embargo pétrolier, si les combats se poursuivent.

De son côté, le Canada a demandé hier soir la réunion d'urgence du Conseil de sécurité en raison de la détérioration de la situation en Yougoslavie, a-t-on appris de source canadienne.

La demande a été faite auprès de l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, qui assure en septembre la présidence du Conseil de sécurité.

Douze chauffeurs congédiés à la CTCUQ

De « vraies victimes » de la réforme Ryan

Le syndicat des chauffeurs de la CTCUQ regrette que les 12 chauffeurs en probation congédiés, hier, par la Commission des transports, constituent les premières « vraies victimes » de la réforme Ryan.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Il est déplorable que la CTCUQ s'attaque à ces gens-là, qui devaient obtenir leur permanence dès la fin de semaine prochaine, pour essayer de récupérer quelques dollars qu'elle aurait pu économiser par d'autres moyens », affirme le président du syndicat, M. Henri Massé, qui

dénonce le caractère improvisé de cette mesure.

M. Massé déplore aussi le fait que les élus municipaux de la Communauté urbaine de Québec aient choisi de saborder la relance du transport en commun en rejetant le budget de la CTCUQ. « Ce projet de relance donnait un certain espoir à tous ceux qui s'intéressent au transport en commun ou qui y oeuvrent », dit-il, soulignant que c'était là un mau-

vais calcul puisqu'il faudra probablement dépenser plus que les millions qu'on aura économisés pour aménager et améliorer le réseau routier afin de compenser l'impact des nouvelles déficiences du service du transport.

Pas surpris

Pour le syndicat des employés de garage présentement en négociations avec la CTCUQ pour le renouvellement de leur convention collective, il n'y a pas de surprise à ce qu'on en soit arrivé à une telle situation désastreuse, chose qu'il prédisait depuis des années alors qu'il jugeait

que la Commission de transport était mal gérée.

Selon le conseiller syndical de la CSD affecté à ce dossier, M. Gaétan Rioux, le syndicat souhaite rencontrer le conseil d'administration de la CTCUQ pour lui soumettre un éventail de « solutions qui permettraient d'économiser des sommes d'argent importantes ».

« En tant qu'intervenants de première ligne, les travailleurs ont de nombreuses suggestions à formuler pour diminuer les coûts, sans nécessairement sabrer dans les services et les conditions de travail », affirme M. Rioux.

LA POLITIQUE

Projet de renouvellement du fédéralisme canadien

Bouchard refuse d'endosser à l'avance les « offres »

Le ministre Benoît Bouchard refuse d'endosser à l'avance les propositions constitutionnelles qui seront publiées mardi matin par le gouvernement fédéral.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« On verra le document exactement, mardi, et alors je pourrai commenter », dit M. Bouchard. Il n'a pas voulu en dire davantage après avoir été invité à deux reprises à préciser si l'on peut prendre pour acquis qu'il est d'accord avec les propositions qui seront présentées par son collègue Joe Clark.

« J'espère que nous pourrions déclencher un débat. C'est notre objectif. Notre but n'est pas de présenter des propositions à pren-

dre ou à laisser », ajoute M. Bouchard qui explique que le gouvernement tente « d'avancer ce que nous croyons acceptable mais ce n'est absolument pas définitif ».

Loin de se présenter comme celui qui tentera de convaincre les Québécois de la valeur des propositions initiales d'Ottawa, le ministre de la Santé précise plutôt qu'à compter de mardi, « personnellement, mon rôle ne sera que d'être à l'écoute de ce que les Canadiens auront à dire ».

M. Bouchard faisait hier une très brève et très discrète visite à Québec, où il a pris la parole de-

vant le congrès du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Seulement deux journalistes, dont celui du SOLEIL, ont eu vent de la présence à Québec du vice-président du comité ministériel fédéral sur les affaires constitutionnelles.

« Si le Québec, en particulier, veut des offres qui seront pleinement acceptées par le reste du pays, ces propositions doivent d'abord être soumises aux Canadiens de tout le pays pour voir si elles sont acceptées », soutient M. Bouchard.

« Évidemment, ce n'est pas dans une perspective souverainiste » que se situe cette « direction » que le gouvernement fédéral soumettra la semaine prochaine à la population. « Nous



Benoît BOUCHARD savons très bien que rien ne saurait être acceptable pour le PQ et le Bloc québécois. »

Dans son ensemble, prévoit M. Bouchard, la population du Québec va « scruter les propositions. Cela ne sera pas accepté au Québec comme l'entente du lac Meech l'a été parce que le contexte est différent. L'expérience de Meech a été très douloureuse et on ne peut pas oublier cela. Le Québec n'a pas pardonné du tout. Cela demeure et les propositions seront examinées dans ce contexte. »

Les Québécois pourront comparer avec ce que nous avons auparavant et voir si les nouvelles propositions correspondent à leurs attentes actuelles, mais le débat constitutionnel ne sera pas réglé pour toujours, prévient M. Bouchard.

« J'espère bien qu'on va présenter quelque chose d'acceptable, qu'on va déclencher un débat et que, d'ici un an, cette question ira au plus profond pour essayer finalement d'arriver à une entente. Mais dans une perspective ou ce n'est pas terminé. »

Car le Canada est « un jeune pays, un adolescent, un pays en devenir », affirme le ministre. Sait-on ce que deviendra l'Alberta dans 25 ou 30 ans, ou ce que seront les provinces de l'Atlantique ou même Montréal, avec la croissance de la population issue des communautés culturelles ? Il faut donc prévoir qu'éventuellement, nous devons encore reconsidérer notre constitution, souligne M. Bouchard.

Keaton d'Alliance-Québec sera du débat péquiste sur la langue

La question linguistique sera au cœur du débat que les péquistes entendent mener, dimanche, sur la « place de la communauté anglophone dans un Québec souverain ». Le directeur général d'Alliance-Québec, M. Robert Keaton, entend d'ailleurs se charger d'aiguiller le débat sur cette épineuse question.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

M. Keaton a accepté de participer à la discussion que le PQ a inscrite à l'ordre du jour de son Conseil national qui s'ouvre demain au cœur du « West Island », à Sainte-Anne de Bellevue.

L'ex-ministre Donald J. Johnston, qui fut membre du gouvernement Trudeau à la fin des années 70 et au début des années 80, sera également de ce colloque prévu pour dimanche matin. Ardent fé-

déraliste, M. Johnston n'a pas caché non plus son opposition farouche à l'entente du lac Meech.

Deux autres représentants de la communauté anglophone participeront à ce débat qui se veut une main tendue à la communauté anglophone du Québec. Il s'agit de MM. Joseph Rabinovitch, directeur général de l'« Association of Jewish Day Schools » et David Payne, ex-député péquiste de la circonscription de Vachon.

Rejoint hier, M. Keaton a indiqué au SOLEIL qu'il demandera clairement au PQ de se prononcer en faveur du retrait de la loi 178 (sur l'affichage en français) et de modifications à la loi 101, notamment quant à l'admissibilité dans les écoles anglaises et la désignation des institutions anglophones.

Le directeur général

d'Alliance-Québec est conscient que certains délégués, « surtout ceux de l'extérieur de Montréal », vont juger ses opinions « assez radicales ». Il soutient cependant que, si le PQ est « sincère » dans ses intentions de définir une place pour la communauté anglophone, il devra accepter de se pencher sur cette question.

Déjà échaudée et « déçue » par les libéraux de Robert Bourassa dans le dossier de la langue, la communauté anglophone ne se contentera pas de nouvelles « promesses », avertit M. Keaton qui reprend à son compte le slogan des Teamsters : « Livrez la marchandise maintenant ! ».

Celui-ci rejette carrément la suggestion du politologue et ex-conseiller du premier ministre René Lévesque, Daniel Latouche, qui prévoit que ces questions pourraient être réglées plus facilement une fois que le Québec sera devenu souverain. Le Parti québécois ne peut pas « agiter pareille carotte » devant le nez des anglophones pour s'attirer leur sympathie, tranche M. Keaton.

En Bref

■ McLaughlin rabroue son whip

OTTAWA (PC) — C'est d'une même voix que des politiciens fédéraux ont condamné hier le whip néo-démocrate Iain Angus pour avoir menacé de déclencher un scandale si un contrat de fabrication de bateaux-patrouille pour la Garde côtière canadienne était accordé au Québec. La chef néo-démocrate Audrey McLaughlin a indiqué que les propos de M. Angus étaient « incendiaires » dans le contexte constitutionnel actuel. Même si elle comprenait la passion de M. Angus pour sa région, elle désapprouvait la méthode employée pour la défendre. Pour le seul député néo-démocrate du Québec Phil Edmonston, le geste de M. Angus est une erreur regrettable. Le leader du gouvernement en Chambre, Harvie Andre, a aussi qualifié les propos de M. Angus de « choquants », « décevants » et « incendiaires ».

■ Marcel Mandeville condamné

QUÉBEC (PC) — Marcel Mandeville, qui avait utilisé de l'argent de la Fondation des aînés du Québec pour vanter le Parti libéral lors des dernières élections provinciales, a été condamné à 100 \$ d'amende, a annoncé hier le Directeur général des élections, Pierre F. Côté. Devant le juge Robert Iuticone de la cour du Québec, M. Mandeville a plaidé coupable la semaine dernière d'avoir enfreint l'article 413 de la Loi électorale. Cet article précise que seul un agent officiel d'un candidat peut effectuer des dépenses pour favoriser l'élection de ce candidat au cours d'une campagne électorale. M. Mandeville avait, 11 jours avant le scrutin du 25 septembre 1989, fait imprimer et distribuer dans la région de Montréal, sans l'autorisation du parti, 1500 copies d'un dépliant publicitaire favorisant l'élection des candidats du Parti libéral.

■ Louise Beaudoin revient

MONTRÉAL (PC) — La directrice générale du Palais de la civilisation, à Montréal, Mme Louise Beaudoin, portera la bannière péquiste dans la circonscription de Chambly lors des prochaines élections générales. Confirmant la rumeur qui circulait depuis déjà quelque temps, Mme Beaudoin a précisé hier que son retour en politique est inspiré et motivé avant tout par l'ardent désir de contribuer à l'accession du Québec au statut de souveraineté.

■ Bill Vander Zalm comparait

VICTORIA (PC) — L'ex-premier ministre de Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, accusé d'abus de confiance, a comparu pour la première fois en cour hier. Le procès a aussitôt été ajourné au 21 octobre. La comparution de M. Vander Zalm n'a duré que cinq minutes, le temps pour son avocat de demander un ajournement du procès. Il a quand même réaffirmé qu'il n'avait « rien fait de mal ». M. Vander Zalm, âgé de 57 ans, avait démissionné le 2 avril après la divulgation d'un rapport sur les conflits d'intérêts affirmant qu'il avait mêlé affaires personnelles et responsabilité publique lors de la vente du parc d'attraction Fantasy Gardens à un riche Taïwanais.

La cote de Rae remonte dans les sondages

Les néo-démocrates de Bob Rae amorcent la deuxième année de leur mandat avec des signes de redressement politique, selon le dernier sondage Angus Reid, réalisé au niveau national entre le 4 et le 11 septembre et comprenant un sous-échantillonnage assez représentatif de 545 résidents d'Ontario.

Les néo-démocrates jouissent actuellement du soutien de 46 % des électeurs de la province qui ont fait leur choix. Avec 27 %, les libéraux ne détiennent qu'une faible marge sur les conservateurs (24 %). Quatre pour 100 des électeurs ontariens voteront pour un autre parti si des élections avaient lieu maintenant. (Vingt-et-un pour 100 des personnes interrogées se disaient indécises ou refusaient d'identifier le parti de leur choix).

Il s'agit, pour les néo-démocrates, d'une remontée dans la faveur populaire, après plusieurs mois de pertes successives. Avec leur score actuel de 46 %, ils enregistrent un gain de six points par rapport à leur position d'il y a six semaines, même s'ils demeurent encore bien loin des 60 % qu'ils avaient obtenus après six mois au pouvoir. La remontée du NPD s'est faite aux dépens du Parti libéral, qui accuse un recul de 10 points depuis le début août et est maintenant retombé au même niveau qu'au début de l'été.

Selon les résultats du sondage Angus Reid, le NPD jouit d'une forte avance au sein de toutes les couches socio-démographiques de l'électorat, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les citoyens aux moyens plus modestes.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL
DE L'ARGENT

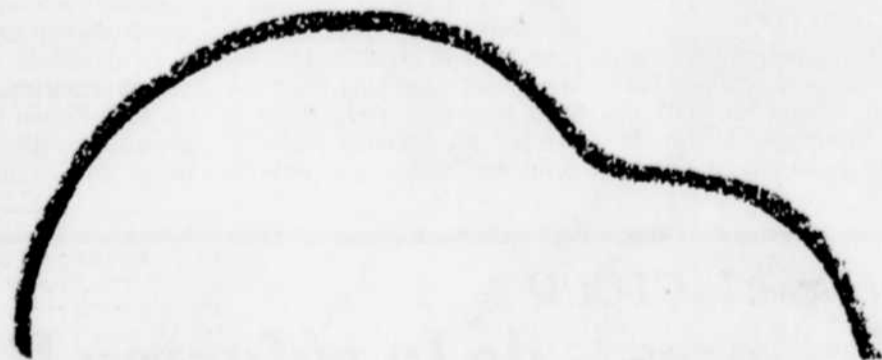
SONNANT
647-3311

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

VALLÉE AUTOMOBILES INC. 375, 136e Rue Saint-Georges-Est 228-2931	AUTOMOBILES LANGLOIS INC. 6090, boul. Sainte-Anne L'Ange-Gardien 822-0671	LAVAL VOLKSWAGEN LTÉE 777, boul. Charest Est Québec 687-4451	AUTOMOBILES R. BOUCHARD INC. Route 138 Saint-Casien-des-Caps Baie-Saint-Paul (418) 435-2684	QUÉ-BOURG AUTOMOBILES LTÉE 7777, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg 826-7777
--	---	--	--	---



L'appel du bercail.



Gratuit! Inspection en 57 points pour toute Volkswagen.
Du 24 au 26 septembre.

C'est toujours agréable de revenir au bercail. Particulièrement si l'on vous offre quelque chose de gratuit. Et c'est ce que nous faisons. Quelle que soit la Volkswagen que vous possédez, de la Coccinelle à la Passat, ramenez-la au bercail pour une inspection en règle de 57 points, effectuée par un technicien Volkswagen formé à l'usine. Appelez-nous pour

prendre rendez-vous, à l'heure qui vous convient, les 24, 25 ou 26 septembre. Et n'oubliez pas que vous et votre Volkswagen êtes toujours les bienvenus.



Bienvenue au bercail

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

RINFRET AUTO INC.
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis
833-2133

3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
50072682
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi-points

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 91-09-18

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 119 699,70 \$
5/6+	9	74 646,60 \$
5/6	211	2 547,20 \$
4/6	14 239	72,30 \$
3/6	276 806	10,00 \$

4 5 27 38 43 45

VENTES TOTALES: 16 104 131,00 \$

No complémentaire: 12

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 500 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 91-09-21

Tirage du 91-09-18

	NUMÉROS	LOTS
Extra	0 199 13	100 000 \$
	199 13	1 000 \$
	99 13	250 \$
	9 13	50 \$
	13	10 \$
	3	2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

■ Distributeur de matériel électrique

■ Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cédres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672

SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

Projet de loi sur le contrôle des dépenses

Menace de problèmes prolongés au sein de la bureaucratie

OTTAWA (d'après PC) — L'Institut professionnel de la Fonction publique (IPFP) a brandi hier la menace de problèmes prolongés au sein de la bureaucratie fédérale, si Ottawa va de l'avant avec son projet de loi sur le contrôle des dépenses.

La présidente du deuxième plus important syndicat de la Fonction publique, Mme Iris Craig, a estimé qu'en imposant des limites budgétaires arbitraires, le projet

de loi — largement inspiré du Gramm-Rudman-Hollings Act américain — est un exercice de relations publiques qui tuera la négociation collective dans le secteur public et laissera « des ouvertures au patronage » au profit du cercle de relations du gouvernement.

Les fonctionnaires ne l'accepteront pas, a mis en garde la présidente de l'Institut professionnel, fort de 28 000 membres.

« Nous ne faisons que commencer », a-t-elle lancé.

Le conflit de travail qui a poussé l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) à la grève, il y a 11 jours, deviendra latent au sein de la bureaucratie fédérale, a prévenu Mme Craig, à la suite d'une apparition devant le comité des Finances des Communes.

Le gel des salaires de la Fonction publique annoncé dans le budget du 26 février deviendra permanent, croit-elle, en raison du projet de loi sur les dépenses — de la même façon que l'impôt sur le revenu, au départ une mesure temporaire, est devenu permanent.

« Ce gouvernement arrive dans une période très agressive durant laquelle il tentera de légiférer sur les salaires », a estimé Mme Craig, alors que les membres de l'AFPC entreprenaient leur deuxième jour de travail à la suite de la trêve signée avec le Conseil du Trésor.

« Cette question n'est pas réglée en ce qui concerne l'Institut professionnel ou n'importe lequel des autres syndicats. »

D'abord proposé dans le budget et ensuite introduit sous la forme d'un brouillon, durant l'été, le projet de loi permettrait de contrôler les augmentations des dépenses au sein du budget fédéral.

En vertu de ce projet, si jamais le gouvernement fédéral dépassait l'augmentation permise — provisoirement établie à 3% pour chacune des cinq prochaines années — il devrait rétablir l'équilibre durant les années suivantes au moyen de coupes.

La dirigeante syndicale a qualifié le projet de loi « d'exercice de relations publiques destiné à créer une illusion de contrôle des dépenses publiques ».



Moins de vélo et plus d'autobus pour les banlieusards de Toronto, à partir d'aujourd'hui.

Toronto : le transport en commun reprend

TORONTO (d'après PC) — Les travailleurs en grève du transport en commun de Toronto se sont prononcés hier en faveur d'une entente controversée, mettant un terme à un arrêt de travail d'une durée de huit jours qui a ennuyé plus de 500 000 banlieusards de la plus importante ville du Canada.

Des 5089 votes enregistrés, 3011 ou 59% ont été en faveur de l'entente, 2073 s'avérant contre celle-ci.

« Visiblement, il y a un soulagement que la grève soit terminée », a déclaré Ray Hutchinson, dirigeant du local 113 du Syndicat uni du transport, lors d'une conférence de presse tenue à la suite de l'annonce du résultat du vote.

M. Hutchinson a toutefois précisé que les 8600 chauffeurs et préposés à l'entretien et aux billets ne seront pas tous heureux de reprendre le travail, aujourd'hui à 5 h. « Une portion relativement importante d'entre eux ne seront pas contents », a-t-il dit.

M. Hutchinson et ses collègues négociateurs étaient parvenus à une première entente avec la To-

ronto Transit Commission (TTC), mais l'accord avait été rejeté le 11 septembre par les membres du syndicat au milieu d'appels en faveur de la démission de leur leader.

L'arrêt de travail devait débuter le jour suivant, plongeant la ville de 2,2 millions d'habitants dans sa première grève du transport en commun en 13 ans.

Un porte-parole de la TTC a fait savoir que les services seraient gratuits, aujourd'hui — une façon de remercier les utilisateurs pour leur patience durant la grève.

Postes : un océan plus calme sépare les 2 parties

MONTREAL (d'après PC) — Pendant que les péripéties entourant la grève des fonctionnaires fédéraux retiennent toute l'attention, d'intenses négociations se déroulent à Ottawa entre les représentants de la Société canadienne des postes et de ses 46 000 employés qui, jusqu'à maintenant, n'ont permis aucun déblocage sur les enjeux majeurs de ce conflit.

« Il y a encore un océan qui nous sépare », admet M. Serge Drouin, négociateur syndical et proche de Jean-Claude Parrot, le président du syndicat. « Sur toutes les questions majeures, l'impasse persiste, les seules clauses ayant fait l'objet d'un accord n'ayant rien à voir avec l'enjeu de cette négociation. Ce n'est pas demain qu'on annoncera un règlement. »

Malgré tout, M. Drouin constate que l'arrivée du juge Alan B. Gold à titre de médiateur a considérablement amélioré l'atmosphère à la table de négociation. « Jamais les échanges entre les parties n'ont été aussi bonnes. »

Selon lui, la « rigidité » de l'employeur sur toutes les questions relevant de la sécurité d'emploi, de la sous-traitance et des services offerts aux petites localités s'est assouplie pour faire place à un dialogue plus ouvert, plus serein aussi.

« L'esprit de bottine qui caractérisait bon nombre d'interventions de la partie patronale a disparu. Leur arrogance aussi. On a cessé de nous traiter de philosophes ou de négociateurs des années 70 et commencé à dialoguer plus intelligemment. »

« Les discussions sont plus sérieuses et, même si on ne s'entend pas sur bien des points, il y a désormais une volonté de l'autre côté de la table d'examiner nos arguments et d'échanger là-dessus. C'est un changement radical par rapport à tout ce que l'on avait connu jusqu'ici. »

le blouson plein-air réversible 69.95

activités plein-air, sports de montagne, blouson en nylon imperméable résistant doublé de laine polaire chaude, confortable en contraste de couleur, votre meilleur choix au meilleur prix prune, marine, vert, bleu, p.m.g.tg. pantalon coordonné 70.00

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

souligné au juge qu'il s'agit d'une organisation à la tête de laquelle se trouve Gourgues et qui était en mesure de produire une quantité industrielle de PCP, c'est-à-dire des centaines de milliers de capsules. C'est Gourgues, a noté Me Dionne, qui avait trouvé la formule pour contourner la loi en scindant la fabrication du PCP. Une quantité du sous-produit se trouve d'ailleurs « dans la nature », a indiqué le procureur qui s'inquiétait d'une éventuelle remise en liberté provisoire de Gourgues puisque celui-ci aurait subi une « perte colossale » lors de la découverte du laboratoire.

« Le PCP, de dire Me Dionne, est le pire poison à rat que la terre ait jamais porté ! Il n'est même plus utilisé en médecine vétérinaire à cause de ses effets secondaires. » Dans la hiérarchie du laboratoire ébauchée par la poursuite, Lessard aurait agi comme surveillant et courrier alors que Gaucher aurait rempli les fonctions de manutentionnaire et d'adjoint à Gourgues, le présumé détenteur de la recette.

La communication de la preuve dans les dossiers de Gourgues et de Lessard aura lieu le 3 octobre. Dans le cas de Gaucher, la date doit être fixée aujourd'hui.

par RICHARD HÉNAULT

LE SOLEIL

Amorcée lundi, l'enquête sur cautionnement du trio de fabricants de PCP représenté par Me André Gaulin s'est finalement achevée hier. Le juge Marc Choquette a ordonné la détention préventive de Jean Gourgues, âgé de 37 ans, de Boischatel, et de Michel Lessard, un Beauportois de 30 ans.

Parmi les conditions strictes pour la remise en liberté provisoire de Gaucher suggérées par le procureur de la Couronne, Me Louis Dionne, il y a l'interdiction de contact avec les présumés complices et celle de se rendre chez ceux-ci ainsi que dans la maison de la rue Duce-Milan, où se trouvait le laboratoire clandestin. Le prévenu devra en outre rendre son passeport et se présenter à tous les 15 jours à la Sûreté du Québec. Pour en venir à la décision de remettre Gaucher en liberté, le juge Choquette a tenu compte de l'importance de son rôle présumé dans les opérations du laboratoire, de l'existence de seulement deux antécédents judiciaires et du fait qu'il occupe un emploi régulier et bien rémunéré depuis deux ans.

En ce qui concerne Lessard, celui qui possède le plus d'antécédents judiciaires, le juge a noté qu'il n'a commencé à occuper un emploi que quelques jours avant son arrestation. D'ailleurs, il n'avait été libéré de prison qu'à la fin de mai et se trouvait toujours en probation.

Enfin, le degré de participation et de responsabilité de Gourgues dans le laboratoire ont certainement joué contre lui. Ce dernier n'occupe aucun emploi et sa conduite antérieure n'a pas manqué d'attirer l'attention du juge Choquette.

Dans son argumentation, le procureur de la Couronne a

Royal Orr ne prête aucune importance à l'article de Richler

SHERBROOKE (d'après PC) — L'ex-président d'Alliance-Québec et leader de la communauté anglophone en Estrie, Royal Orr, minimise l'impact de l'article dévastateur de l'écrivain Mordecai Richler sur le Québec et ne croit pas qu'il s'agisse d'un point de vue partagé par tous les anglophones de la province.

« Oui et non, parfois on retrouve de telles analyses dans des lettres envoyées à l'éditeur de The Gazette, mais de là à suggérer que ça représente un élément important de la communauté anglaise, non », note M. Orr, aujourd'hui animateur de tribunes téléphoniques dans une station de radio montréalaise.

« Je l'ai lu et je dois dire qu'il y a selon moi une réaction exagérée, car la diffusion est assez restreinte », ajoute-t-il au sujet de l'article paru cette semaine dans le magazine littéraire The New Yorker, dont le tirage est tout de même de 500 000 copies.

« Ça représente un point de vue personnel, ce n'est pas un reportage et M. Richler n'aime pas vraiment le Québec moderne », ajoute M. Orr.

VOUS AVEZ BIEN FAIT D'ATTENDRE...

L'OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN

Meubles Design Von St-Gelais

PLACE LEBOURGNEUF

Notre nouveau magasin ouvre enfin ses portes! Un choix surprenant, un service amélioré et une équipe dynamique vous attendent dès aujourd'hui dans de nouveaux locaux plus vastes et modernes!

AUCUN COMPTANT*
AUCUN INTÉRÊT
6 MOIS POUR PAYER!

20%

de rabais sur toute la marchandise en magasin et les commandes spéciales!

DE PLUS, UN CADEAU SERA REMIS À TOUS NOS ACHÉTEURS!

*seul commandes spéciales: acompte de 15%

PLACE LEBOURGNEUF
627-5500



Les enquêteurs de la police de Chicoutimi ont retrouvé la plus grande partie de l'argent volé mardi soir à la firme Sécur, à Chicoutimi. Le butin a été retrouvé dans une résidence de La Baie.

Chicoutimi : la police récupère presque tout l'argent volé chez Sécur

CHICOUTIMI (d'après PC) — La police de Chicoutimi a annoncé hier que ses enquêteurs avaient récupéré la presque totalité du montant de 1,4 million \$ volé mardi soir au centre des opérations de la firme Sécur, à Chicoutimi.

L'argent a été trouvé au cours d'une perquisition effectuée vers 14 h dans une résidence du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à La Baie. Il était dispersé un peu partout dans la maison.

Les policiers ont été guidés par des informations recoupées de plusieurs personnes qui ont téléphoné dans l'espoir de toucher la récompense de 50 000 \$ promise par la compagnie de transport de valeurs Sécur. Cette dernière demeure muette sur les circonstances qui ont permis à un homme seul d'atteindre le cœur de son centre d'opérations.

À 16 h 30, l'argent a été pré-

senté aux journalistes à la centrale de police de Chicoutimi au cours d'une conférence de presse où les mesures de sécurité étaient à la hauteur de la pièce à conviction.

Dans une courte déclaration, le chef de la police de Chicoutimi, Christian Harvey, a révélé que deux personnes étaient interrogées en rapport avec cette affaire et que les policiers étaient à la recherche d'une troisième que l'on croit être l'auteur du vol.

Le capitaine Serge Filion, responsable des enquêtes à la Sûreté municipale, a mentionné que les informations du public et les ren-

seignements de la Sûreté de La Baie avait amené ses enquêteurs à identifier le lieu où l'argent était caché, mais qu'il appartenait à la compagnie Sécur de décider si

elle verserait la somme promise. Le directeur régional de Sécur, Marc Laganière assistait silencieusement et attentif aux propos des dirigeants policiers.

Manifestation devant Papiers Cascades à Port-Cartier

Depuis 6 h ce matin, plus de 200 travailleurs forestiers et d'usine des Papiers Cascades, ont déclenché une grande manifestation devant l'entrée de la compagnie des frères Lemaire, à Port-Cartier.

sier a été mené au détriment des gens de l'endroit.

Le président Robert Arsenault, du comité des travailleurs d'usine, informait LE SOLEIL que ses compagnons étaient « écoeurés » de la manière lamentable dont ce dos-

« Nous avons l'intention de faire un siège d'au moins huit heures, devant les locaux de la compagnie avec des pancartes et des porte-voix.

casse-tête



5 000 \$ comptant !

Participez au casse-tête musical.

Du lundi au vendredi à 8 h 15 dans La Jungle, et à 16 h 15 au retour à la maison, l'animateur diffusera 4 courts extraits musicaux. La première personne à identifier l'un des extraits gagne 99 \$ en certificats-cadeaux des Galeries Chagnon.

De plus, si l'auditeur mentionne l'indice divulgué dans La Jungle (6 h à 9 h) et au retour à la maison (15 h à 18 h), il gagne le casse-tête officiel de La Jungle.

Près de 70 personnes recevront le casse-tête lors de la grande finale le samedi 26 octobre à 13 h aux Galeries Chagnon.

Ainsi la première personne à compléter son casse-tête gagnera 5 000 \$ en argent comptant !

3 000 points offerts cette semaine dans

LESOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **43416308**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points



Exposants • Conférences • Ateliers

Solutions d'affaires
Connectivité
Éducation
Multimédia
Graphisme

Les 19, 20 et 21 septembre 1991

Au Cégep de Sainte-Foy dans le dégagé de l'Aile "A"

Présenté par le

Club Macintosh de Québec

Admission gratuite

10h00 à 22h30 Jeudi
10h00 à 22h30 Vendredi
9h00 à 17h00 le Samedi

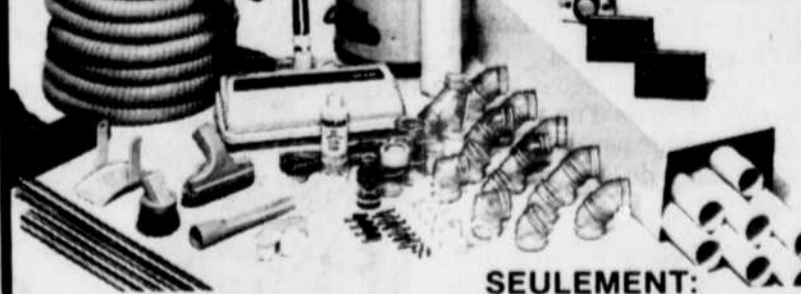
Pour informations (418) 657-6916

En collaboration avec: Radio-Canada Québec / Câble 6
LESOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!
CJRP 1060

Un ensemble complet d'aspirateur central

Le Tout

- Unité motrice 167 ou 251 avec prise utilitaire
- Tuyauterie Anti-gaffe* garantie à vie même contre le blocage
- 2 prises avec plaques décoratives
- Support à boyau
- Outil à encoignure
- Brosse à époussetage
- Appareil à succion pour meuble
- Appareil à succion pour plancher
- Tubes an acier chrome
- Porte-accessoires pratique
- Silencieux
- Détachant à tapis BEAM
- Balai électrique (EB381) pour nettoyage en profondeur
- Boyaux électriques de 30 pieds



SEULEMENT: **698.**\$

INSTALLATION INCLUSE

FAITES VITE!

Vous paieriez beaucoup plus pour la plupart des anciennes balayuses à chariot!

QUÉBEC
POIRIER INC.
675, des Rocailles
627-5042

SMART & BEAM

NE TRAINEZ PLUS L'ASPIRATEUR BRANCHEZ UN BEAM!
(Le prix peut varier chez les détaillants participants.)

CHARLESBOURG BOUTIQUE ÉLECTRIQUE 336, des Sagouinières 623-8523	CHICOUTIMI J. SPOIS ÉLECTRIQUE INC. 336, des Sagouinières 695-2686 / 543-3308	LÉVEL-LALUZON ASPIRATEUR CENTRAL DES DEUX RIVES 15, Nobel 623-7181 / 835-3677	L'ANCIENNE-LORETTE DOMINIQUE PAQUET INC. 1415, Saint-Paul 872-2911	RIVIÈRE-DU-LOUP MAXI LUMINAIRE 201, La Vallée 867-1223	GIFFARD REFRIGÉRATION R. LEVESQUE 388, Chemin-Rose-Est 663-4605
---	---	---	--	---	---

Week-End

A SURVEILLER
ENTRÉE POUR UNE PERSONNE
174899

Parmi les différentes activités artistiques du week-end, les journalistes de la section ARTS et SPECTACLES vous font part de leurs suggestions.

THÉÂTRE

Trois possibilités intéressantes...

Au Périscope, les six heures intemporelles de l'intégrale de « La Trilogie des dragons ». Au Trident, « Bousille et les Justes », peut-être le plus grand des Gratin Gélinas, et à la Bordée, « Névrose à la carte », griffeuse et amusante mise au pilori des psys.

— JEAN ST-HILAIRE

MUSIQUE

Le retour de Pierre Calvé

Après un bref passage au Petit Champlain, cet été, dans le cadre des soirées de l'événement



« Chez Gérard », le chanteur Pierre Calvé est de retour. Demain soir, 20 h, au Petit Champlain.

— FRANCINE JULIEN

ARTS VISUELS

Colloque au Musée du Québec

Avant que ne se termine l'exposition « Un archipel de désirs — Les artistes du Québec et la scène internationale », le 29 septembre, le Musée du Québec organise, pour ce soir et demain, un colloque sur le sujet. Des spécialistes de Paris, Ottawa, Montréal et Québec brosseront un portrait du circuit international de l'art et des moyens de diffusion.

— MARIE DELAGRAVE

CINÉMA



« Les Commitments »

Le « soul » blanc, tel que vécu par un groupe de jeunes loups irlandais. Sans prétention, mais sans faiblesse ! Au Cinéplex Charest.

— RÉGIS TREMBLAY

« La gravure au XIXe siècle » au Musée du Québec Une exposition des plus captivantes

L'histoire de la gravure illustre de façon saisissante les étranges liens qui se tissent depuis toujours entre l'art et la politique. De simple moyen de propagande, la gravure sert d'accompagnement visuel à la littérature, puis de banc d'essai à la peinture, avant de s'affranchir, pour devenir un art véritable.

une critique de RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Le panorama historique fort contrasté de l'estampe, au XIXe siècle, s'affiche au Musée du Québec, jusqu'au 24 novembre. D'une exposition itinérante sur la gravure française, compor-

tant une soixantaine d'œuvres venues du Musée des beaux-arts de l'Ontario, le conservateur des dessins et estampes du musée des Plaines, M. Denis Martin, a fait une « expo élargie », en y insérant une quarantaine de lithographies et eaux-fortes anglaises, américaines et canadiennes, qui donnent une

meilleure vision de cette passionnante histoire.

L'ensemble forme l'une des plus importantes manifestations du genre jamais présentées sur le continent. Par sa beauté et sa portée, cette exposition se compare même à ces fameuses peintures impressionnistes qui font tant courir les foules. L'estampe romantique ne saurait rivaliser avec l'éclat des couleurs des huiles et des aquarelles, mais à cause de cela même, son charme se révèle plus profond et plus mystérieux. Voilà l'une des plus capti-

vantes expositions des récentes années, à Québec.

« Au temps de la Révolution française, la lithographie n'a servi qu'à propager une idéologie : elle n'était donc qu'un médium publicitaire ! Avec la chute de Napoléon, en 1815, débute l'essor de la lithographie, qui illustre des œuvres littéraires. Tout le monde connaît ces gravures inspirées des fables de La Fontaine... », me raconte le conservateur Denis Martin, pendant ma visite de l'exposition. En voici justement quelques-unes, sous verre...

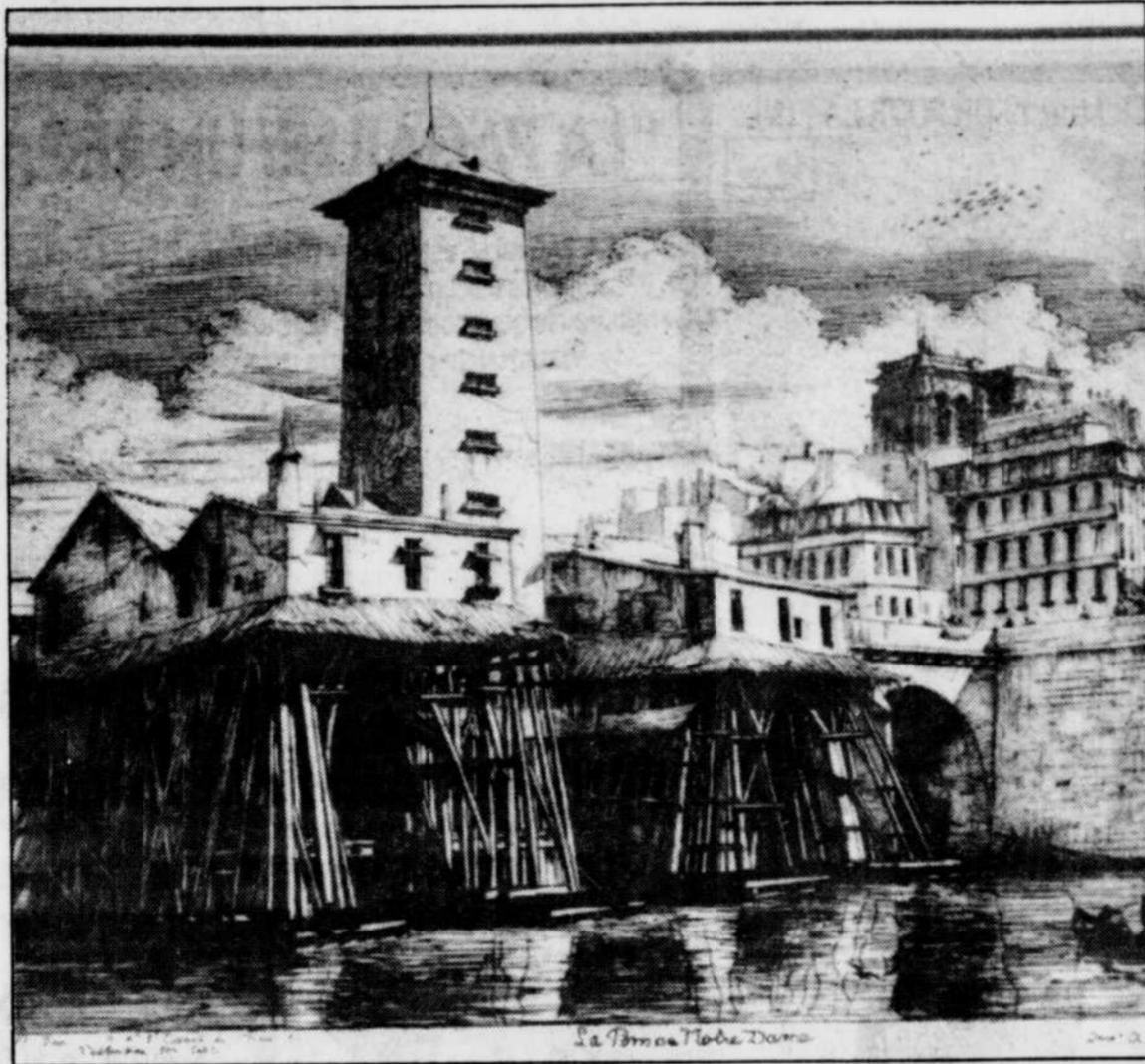
Plus loin, dans l'espace de la salle, plus loin dans le temps, au beau milieu du siècle, c'est le grand tournant initié par les aquafortistes français, Charles Meryon et Félix Brocquemond en tête. Là, l'eau-forte devient un moyen d'expression personnel, bien que se souvenant encore de sa vocation documentaire. Ce mélange de flou romantique et de précision scientifique donne d'étonnants résultats, telles ces œuvres de Meryon montrant un Paris pro-

mis à la démolition, et qui sont autant de témoins historiques que des visions nostalgiques.

On le voit, l'esprit romantique, avec ses sombres réflexions et ses lueurs fantomatiques, gagne du terrain. Il inspirera à Charles-Marie Dulac une extraordinaire suite de paysages imaginaires annonçant l'apogée du symbolisme.

Plus le siècle avance, et plus les peintres saisissent les possibilités uniques de la gravure. Les Delacroix, Corot et Manet s'y permettent des expérimentations impossibles en peinture, et l'exposition nous présente d'ailleurs plusieurs réussites de ces grands maîtres. Remarquons tout spécialement ces sublimes *Brodeuses*, de Fantin-Latour, qui s'échangent un secret muet, dans la douce complexité d'un clair-obscur ne peut plus impressionniste. Voyez aussi ces scènes bucoliques, chères à l'école de Barbizon, qui bat la campagne pour fuir la ville lumière, transformée sous la baguette d'un baron Haussmann...

LA GRAVURE AU XIXE SIECLE. Le don Deloitte-Touche, Samson-Bélair, Conservatrice ontarienne, Katharine Lochnan, assistée de Brenda Dix, Conservateur québécois, Denis Martin. Au Musée du Québec, jusqu'au 24 novembre 1991.



VIDÉO
par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Le sens oedipien de Hamlet

Les classiques prennent une place de plus en plus intéressante en vidéo, dans la langue de Shakespeare ou de... Rostand. Alors que le *Cyrano* tout en vers, adapté par Jean-Paul Rappeneau, entame une éblouissante seconde carrière, le *Hamlet* réalisé par Franco Zeffirelli, dans le texte shakespearien, se distingue nettement, lui aussi.

Zeffirelli, toujours attiré par les valeurs sûres, n'en est pas à sa première adaptation de Shakespeare. Qui ne se souvient de son remarquable *Roméo et Juliette*? Mais le voici qui se surpasse avec *Hamlet*. Sans trop toucher au texte, il réussit, par l'image, à accentuer le sens oedipien du drame de ce jeune homme (Mel Gibson) qui veut venger la mort de son père, roi du Danemark, tué par l'oncle Claudius (Alan Bates). Toutefois, ce fratricide le perturbe moins que le mariage de sa mère Gertrude (Glenn Close) avec ce Claudius.

Joué par un Mel Gibson absolument étonnant, *Hamlet* apparaît comme un monstrueux adolescent atterré, qui incarne, à un degré extrême, la révolte de la jeunesse. Ce grand film n'est pas disponible en traduction, mais en sous-titres, on comprendra pourquoi.

LES NOUVEAUTÉS

■ Une recette qui marche

« Trop de sexe est dangereux! Trop d'une bonne chose peut tuer! » Voilà comment on vous vend le film « Plaisirs mortels II », v.f. de « Bedroom Eyes », avec Linda Blair. Au cinéma, cet art populaire, on s'amuse beaucoup à mélanger plaisir et souffrance, instinct de vie et pulsion de mort. De « Fatal Attraction » à « Un baiser avant de mourir », la recette marche bien. Encore parmi les nouveautés, mentionnons « Dream Trap », en version française, qui annonce : « Tout fantôme comporte des risques! » Il y a aussi « Eve of Destruction », une fille at-

tirante et... mourante : « Elle s'appelle Eve et elle est dangereuse et déréglée! »

■ Les oiseaux sortent enfin

Warner sort enfin toute la série télévisée inspirée du méga best-seller de Colleen McCullough, « Les oiseaux se cachent pour mourir ». Quatre cassettes remplies des péripéties romanesques qui ont le plus captivé les foules des années 80. Il y a décidément un attrait particulièrement puissant, dans le drame de ce prêtre déchiré entre l'amour humain et l'amour divin. Un sujet sérieux, un peu trop romancé, mais avec une certaine pudeur, tout de même.

« Névrose à la carte » : la thérapie rêvée pour le Théâtre de la Bordée

Pour sortir de la déprime, le Théâtre de la Bordée effectue sa rentrée avec *Névrose à la carte*. Pariez pour la réussite de la thérapie.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Forcée d'ajourner en mars, la saison dernière, la scène de la rue Saint-Jean tient là un spectacle qui devrait la remettre sur rails. Oh, le texte de l'Américain Christopher Durang n'a rien de transcendant. Proches de la bande dessinée, ses personnages sont « à plat », sommaires dans leur psychologie. Mais Durang étire au maximum une convention sociale sans bafouer la convention théâtrale. Si on se pince pour croire au désir de son héros d'assouvir dans la transparence ses penchants homosexuel et hétérosexuel, on ne s'offusque pas, loin de là, des péripéties amusantes ou incongrues auxquelles prête cette double pulsion.

Si elle n'offense pas vraiment les bonnes mœurs et l'ordre social, elle met joyeusement en crise les pseudo-thérapeutes de l'âme. Les deux « psys » de service sont mis au pilori caricaturant de Gill Champagne ; sa mise en scène est claire, amusée et délicieusement griffeuse. Le décor étagé de Louise Fillion et les colorés costumes de Lucie Larose accentuent le croquant

de l'ensemble. Du reste, ces derniers prolongent l'autre : vêtements et murs arborent tantôt un même motif (cupidons, dieu de fertilité, pomme, taches de fauve), tantôt une couleur dominante, traits qui attisent la fantaisie ou l'ironie obsessionnelle des situations.

Bernard dérape vers la quarantaine, il cherche l'âme soeur par le truchement des petites annonces. Colombe a 30 ans, les ans lui pèsent, à elle aussi, les voici à leur rendez-vous. Il est direct : j'ai un amant... Elle est perplexe, mais pressée... Tiède passion : chacun chez son « psy ». Linda Laplante et Jean-François Gaudet forment ce couple réticent. Ils l'incarnent avec une juste retenue, sans brouiller le torrent d'absurdité rigolote qui emporte cette histoire.

Les « psys » ont d'impayables têtes de clowns. Pierre Povers campe celui de Colombe.

De sa voie inimitable, il passe de façon imprévisible et bien contrôlée de la prétention à la vulgarité ou à l'apitoiement. Un bon numéro comique. Gill Champagne lui prête une personnalité risiblement univoque. Il en fait un opportuniste terre à terre — toujours de brun vêtu d'ailleurs —, une espèce de désaxé qui se défoule sur une motte d'argile (brune) dont il tire des formes allusives. C'est un tactile, ses clientes le savent...

Bernard, lui, fréquente une femme « psy » infantile et infantiliste et d'une loufoque distraction. Voici un bout de temps qu'on n'avait vu Johanne Emond à la scène ; elle effectue dans ce rôle un beau retour. Attitude sobre et sans cliché de Guy-Daniel Tremblay dans le rôle de l'amant de Bernard.

Cette délassante comédie de situations s'affinera de soir en soir. Elle a déjà pour elle une exploitation stimulante de l'espace, du rythme et une belle progression dans les intensités. La rentrée 1991-1992 devrait redonner le sourire à la Bordée.

NÉVROSE À LA CARTE, texte de Christopher Durang, adapté par Jean-Pierre Bergeron, avec la collaboration de Josée La Bossière et Louise Danis. Mise en scène de Gill Champagne. Avec Johanne Emond, Jean-François Gaudet, Linda Laplante, Marco Poulin, Pierre Povers et Guy-Daniel Tremblay. Décors et accessoires de Louise Fillion, costumes de Lucie Larose, éclairages de Pierre Labrie et environnement sonore de Fabrice Tremblay. Une production de la Bordée à l'affiche jusqu'au 12 octobre.

<p>Ven. 18h45, 21h15. Sam., dim. 13h30, 16h, 18h45, 21h15</p> <p>PHILIP GLASS & ARNO</p> <p>Capitale</p>	<p>Merci LA VIE</p> <p>Capitale</p>	<p>Ven. 18h30, 21h</p> <p>THE DOCTOR</p> <p>STE-FOY</p>	<p>Ven. 18h30, 21h05</p> <p>THELMA LOUISE</p> <p>Capitale</p>	<p>Ven. sam. 18h10, 21h</p> <p>POMPIERS EN ALERTE</p> <p>PLACE QUÉBEC</p>	<p>Ven. 18h15, 21h05. Sam., dim. 12h50, 15h30, 18h15, 21h05</p> <p>SCHWARZENEGGER TERMINATOR 2 LE JUGEMENT DERNIER</p> <p>Capitale</p>	<p>Ven. 18h30, 21h</p> <p>ROBIN HOOD</p> <p>STE-FOY</p>	<p>Ven. 18h30, 21h30</p> <p>21</p> <p>Capitale</p>	<p>Ven. 18h15, 21h10. Sam., dim. 13h45, 16h30, 18h50, 21h10</p> <p>DEAD AGAIN</p> <p>STE-FOY</p>	<p>Ven. 18h45, 21h15. Sam., dim. 13h30, 16h, 18h45, 21h15</p> <p>HARRISON FORD A PROPOS D'HENRI</p> <p>Capitale</p>
---	--	--	--	--	---	--	---	---	--



Radio **TÉLÉVISION**

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Le châle de laine

« Quelqu'un m'a apporté un châle de laine. Quand on a de la peine, on a froid », dit Raymonde Brazeau dont le fils a été tué au cours d'une bataille de rue. C'est ainsi que commence une longue conversation émouvante entre six parents dont les enfants sont morts de façon violente.

Après une semaine de programmation nouvelle, les bobines s'empilent sur mon magnétoscope. Et pourtant, c'est à cette exceptionnelle table de Janette Bertrand, présentée aujourd'hui à 22 h à Radio-Québec, que je consacre cette chronique.

Au cours de cet échange bouleversant, Violette s'est faite toute discrète.

Il y avait parmi les invités, Céline Bolduc, mère de Pierre-Anne Hogg tuée l'an dernier sur le chemin Saint-Louis à Sainte-Foy. Le conducteur a fui les lieux. Cette peine est si grande, dira Mme Bolduc. Elle fait jaillir « des larmes nouvelles ». Le plus dur, ce fut de l'imaginer mourant seule au bord de la route. « C'était plus déchirant que l'accident », dit-elle.

Dominique Michaud, dont l'ex-mari a assassiné ses deux enfants avant de se suicider à l'Île-Verte en août 1990, décrit la force qu'elle a eue. Son sang-froid. Elle a regardé. Elle avait besoin de voir pour

croire.

Suzanne Edward, mère d'Anne-Marie tombée à l'École polytechnique, dit que cette douleur la faisait crier sous la douche. Normand Beaulieu, père d'une fille de 19 ans tuée au Provisoir de Rivière-du-Loup au cours d'un hold-up, dit : « J'ai pleuré autant que ma femme. » Il réagissait à une remarque voulant que les hommes n'expriment pas autant leur chagrin. « Je vis ça au jour le jour. Je n'ai plus d'objectif. Je n'ai plus rien. »

Il y a aussi Gilles Laframboise, dont la fille et l'ex-conjointe ont été tuées par le nouveau « chum » de la mère. Et Raymonde Brazeau, la femme au châle, dont le fils a été assassiné par un jeune Noir de son âge. « C'aurait pu être l'inverse... », dit-elle.

Transfert de force

« Il y a une force qui entre en nous, en même temps qu'un vide », dit aussi Dominique Michaud. Mais elle sent que ses enfants sont « en elle ».

« On s'accroche à de petites choses quand l'horreur frappe : elle n'a pas été dévisagée, n'a pas souffert d'être attaquée sexuellement », dit Suzanne Edward. Elle a senti un « transfert de force » au moment de l'identifier. « Je savais que je ne sombrerais pas. »

« Je ne peux plus l'embrasser. Mais ce n'est plus le physique qui compte. Ma fille, c'est plus que ça », dit Gilles Laframboise. Il l' imagine « dans la lumière quelque part. Je crois en Dieu. »

Et la haine ?

Et la colère, la haine, la culpabilité ? « Je ne veux pas m'embarquer là-dessus. Je veux vivre moi. Je ne veux pas me détruire, dit Dominique Michaud à propos des tentations de culpabilité. La façon de t'en sortir, c'est de ne pas vivre la haine. »

« Je me suis protégée de la haine, dit aussi Suzanne Edward. T'as trop besoin de toutes tes facultés pour sortir de ça. »

Gilles Laframboise raconte qu'au début, il voulait tuer. Maintenant il choisit ceux avec qui il en parle. Il se méfie de ceux qui diraient : « Moi, je le tuerais. » « Je suis émotif. Je m'embarque facilement. C'est dangereux pour ma santé. »

Parler pour guérir

Pourquoi va-t-on chez Janette ? Je me pose souvent cette question en voyant les gens qui déballetent aussi simplement leur vie. Mais devant cette émission on comprend : la parole est viatique, nourriture pour la dure traversée de la douleur. On parle pour guérir.

« J'avais tout pour virer folle, dit Dominique Michaud. Mais j'ai jamais arrêté d'en parler. J'en parle encore. »

Céline Bolduc raconte qu'elle appréhendait (comme les autres) cette rencontre à la table de Janette, enregistrée en avril. Dans des moments pareils, elle parle à sa fille : « Ce soir c'est difficile. Je le fais pour toi. »

Leurs paroles, comme le châle, réchaufferont ceux qui les entendent. Quand l'émission s'est terminée, j'avais les yeux humides. J'ai pensé à Nataq, cette chanson de Richard Desjardins : « Aime-moi, aide-moi, car mon ventre veut fendre. Je suis pleine Nataq. Il me faudra du feu. »

Andrée Boucher à « Questions de vie »

La comédienne Andrée Boucher était à Québec cette semaine pour la promotion de *Questions de vie*. Elle anime maintenant cette émission de CJMS pour toutes les stations du réseau Mutuel, y compris CJRP de 9 h à 11 h 30 du lundi au vendredi. Elle y a remplacé l'an dernier durant 14 semaines Louise Deschatelets. Cette année elle est l'animatrice en titre.

Le contenu a été modifié. Il s'agit maintenant d'un magazine. La tribune téléphonique n'occupe qu'une partie de la première heure. Par la suite on développe des thèmes. Ainsi, hier matin, à l'émission faite de Québec, on discutait du thème « Elle gagne plus que lui ». Jean-Pierre Bélanger, conjoint de l'animatrice, auteur de *Le tigre bleu*, est venu témoigner.

« Quand l'émission commence, j'ai souvent une opinion tranchée sur les sujets. Mais les gens me changent. »

Andrée Boucher s'ennuie-t-elle des *Dames de Coeur* ? « Je m'ennuie du texte », dit-elle. Elle a l'impression qu'en mourant, Evelyne a laissé en plan les femmes qui s'identifiaient à elles. « Je suis restée comme sur une faim. »

NOUS AVONS GARDÉ LE MEILLEUR POUR LA FIN!



VEN L'UNE CINÉMA présente un film de RICHÉL TALALAY - ROBERT ENGLISH dans LA FIN DE FREDDY L'ULTIME CAUCHEMAR avec LUIS ZAVÉ, SHON GREENBLATT, LEZLIE DEANE, JAFFREY NOTTO. Montage : JAVIERE HAMPTON. Directeur artistique : C.J. STRAIN. Directeur de la photographie : DECLAN QUINN. Musique : BRIAN WYSE en collaboration avec BOVINE GREENBERG et JILL MEYERS. Producteur exécutif : MICHAEL DELUCA. Personnages créés par WES CRAVEN. Histoire : RICHÉL TALALAY. Scénario : MICHAEL DE LUCCA. Produit par ROBERT SHAYE et ARON WARKNER. Réalisé par RICHÉL TALALAY. Distribué par ALLIANCE VIVAFILM.

3^e SEM. PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234. CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME. ALMA COMPLEXE J. GAGNON. CINÉMA ST-GEORGES ST-GEORGES-DE-BEAUCE 278-7540.

"LA PAGAILLE: UN RÉGAL!"

"LA PAGAILLE est une des réalisations les plus brillamment calculées, les plus intelligemment agencées et les plus rigoureusement construites, le tout étant parfaitement maîtrisé. Il faut toucher l'écran du regard pour croire à autant de talent et de bonheur."

"Rémy Girard est un formidable comédien canadien!" "Une oeuvre originale et cohérente: LA PAGAILLE se range sous la bannière d'une tradition de la comédie brillamment illustrée par les Italiens et d'autres Wilder!"

"Une comédie pleine de charme, aux dialogues drôles. ON N'A PAS LE TEMPS DE S'ENNUYER."

"Les portes s'ouvrent et se ferment, les gags se télescopent et explosent: LE DIVERTISSEMENT EST ASSURÉ."

RÉMY GIRARD SUPERSTAR

PREMIER QUÉBÉCOIS EN VEDETTE DANS UNE COMÉDIE 100% FRANÇAISE



lapagaille

UN FILM DE PASCAL THOMAS
un film de PASCAL THOMAS avec RÉMY GIRARD, FRANÇOIS PÉRIER, PATRICK CHESNAIS, SABINE HAUDEPIN, CORALIE SEYRIG

A L'AFFICHE! PLACE CHAREST DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

Vieux sons et nouvelles images pour Dire Straits

Histoire de profiter de la récente parution de *On Every Street*, le nouveau microsillon de Dire Straits, la maison PolyGram Music Video présente *Alchemy*. Une vidéocassette en spectacle filmée en 1983 lors de la tournée qui a suivi la parution du disque *Love Over Gold*.

par MICHEL BILODEAU collaboration spéciale

Cette vidéocassette est en fait le pendant vidéo du double microsillon *Alchemy—Dire Straits Live* paru en 1984. Pour cette réédition, la trame sonore et l'image ont été digitalement retravaillées.

Accompagné par John Illsley (basse), Alan Clark (claviers), Hal Lindes (guitare), Terry Williams (batterie), Tony Mandel (claviers), Mel Collins (saxophone) et Joop de Korte (percussions), Mark Knopfler y livre des pièces phares telles *Tunnel Of Love*, *Sultans Of Swing*, *Romeo and Juliet* et *Expresso Love*.

La parution de *Alchemy*, qui a été filmée au Hammersmith Odeon de Londres les 22 et 23 juillet 1983, coïncide avec le lancement de *On Every Street*, le nouveau disque de Dire Straits.

On sait que peu avant la parution de ce disque, Mark Knopfler et sa troupe ont amorcé au mois d'août, en Irlande, une nouvelle tournée mondiale qui doit se rendre dans 23 pays et garder les musiciens sur la route pour une période d'au moins deux ans.

On évalue qu'au cours de ce périple le groupe, qui au cours des cinq dernières années n'a présenté que de rares spectacles, va se produire devant plus de sept millions de spectateurs. Dire Straits va passer la plus grande partie de septembre à sillonner le Royaume-Uni.

Rock au féminin

La réalisatrice Stephanie Bennett, qui a notamment produit les films *Hail! Hail! Hail! Rock'n'Roll* et *Compleat Beatles*, a réuni sous le titre de *Women In Rock* des extraits de spectacles et des entrevues avec des femmes qui ont marqué le monde du rock : Tina Turner, Aretha Franklin, Grace Slick (avec le Jefferson Airplane interprétant le classique *White Rabbit*), Janis Joplin (*Ball&Chain*, *Summertime* et *Piece Of My Heart*), Pat Benatar (*You Better Run*) et Madonna (*Like A Virgin*, *Material Girl*).

Women In Rock (3-50252) est distribuée par la maison Atlantic Vision.

À la télévision

MusiquePlus présente, demain soir à 21h, dans le cadre de *ConcertPlus*, Casey Kasem's *Rock'n'Roll Goldmine: The British Invasion*. L'émission propose un survol de « l'invasion » musicale britannique au début des années 60. On pourra y voir notamment The Moody Blues, Manfred Mann, The Animals, The Yardbirds et The Kinks.

"J'AI RI AUX LARMES!"
— Le public
DELICATESSEN
LE 27 SEPTEMBRE!

"LE FILM LE PLUS COMIQUE DE L'ÉTÉ!"
— JIM WHALEY. CINEMA SHOWCASE
DES PILOTES EN L'AIR!
" 2 1/2 FOIS PLUS DRÔLE QUE 'L'AGENT FAIT LA FARCE 2 1/2'!"
— Joe Siegel. GOOD MORNING AMERICA

11^e SEM.
UNE TRÈVE POUR L'AMOUR
V. FRANÇAISE DE DYING YOUNG
LE PARIS PLACE D'YVILLE 694-0891

"UN DES MEILLEURS FILMS QUE J'AI VU DEPUIS TRÈS LONGTEMPS. JE L'AI ADORÉ ET J'AI HÂTE DE LE REVOIR."
— Joe Siegel. GOOD MORNING AMERICA
UN FILM DE ALAN PARKER
LES COMMITMENTS
version française de THE COMMITMENTS

KEVIN COSTNER
IL DANSE AVEC LES LOUPS
VERSION FRANÇAISE DE DANCES WITH WOLVES
LE PARIS PLACE D'YVILLE 694-0891

Le western financier de Paul-Loup Sulitzer
MONEY
EN VERSION FRANÇAISE
LE PARIS PLACE D'YVILLE 694-0891

PRIX DU PUBLIC, MEILLEUR FILM CANADIEN MEILLEURE CONTRIBUTION ARTISTIQUE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE '91
PATRICIA TULASNE MATTHIAS HABICH
LA DEMOISELLE SAUVAGE
UN FILM DE LÉA POOL
produit par DENISE ROBERT
en coproduction avec Limbo Films (Suisse) et l'Office national du film du Canada
Directeur de la photographie: Georges Dufaux - Directeur artistique: Vianney Gauthier - Montage: Alan Brillouet - Musique: Jean Corneau - Producteur délégué: Daniel Louis - Scénario: Léa Pool, Laurent Gagliardi, Michel Langlois

A PROPOS D'HENRI
CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

TERMINATOR 2
CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

le silence des agneaux
CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

DUR COMME STONE
CINÉMA LIDO PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

372 l'intégrale
LE CLAP
2360 CH. STE-FOY, STE-FOY 650-CLAP

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUERE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CANARDIÈRE (661-8575). Extrême limite (4) 19h, 21h20. 14 ans. Prix d'entrée: 85; 425\$, 475\$.

Sergio Zelioli, accordéon. 18h. Caucous du Hilton. Lucien Roy, 21h30. Bar Chez Son Père, 24, Saint-Stanislas.

ANIMA G, 31e étage du complexe G, 1037, de la Chevrolière. Lun au ven. 10h à 16h; Sam. Dim. 13h à 17h.

17h. Raymonde Lalibert, Raymonde Guay et Gilberte Roy. Se termine le 26 septembre. REGART, 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Bégin).

« L'Affaire Lortie » Le tournage devrait débuter en février

MONTREAL (d'après CP) — La fusillade de 1984 à l'Assemblée nationale fera l'objet d'un film dont le tournage devrait débuter en février 1992, rapporte le quotidien montréalais « The Gazette ».



Jean LAPOINTE

L'Affaire Lortie, dont la production coûtera 3 millions \$, sera produite par Michel Brault. Le rôle de René Jalbert, le sergent d'armes de l'Assemblée nationale qui avait convaincu Lortie de se rendre, sera joué par le chanteur et comédien Jean Lapointe.

Le caporal Denis Lortie avait tué trois personnes et en avait blessé neuf autres lors de son « siège ». Il avait été condamné à l'emprisonnement à vie.

Les producteurs du film ont accès à tous les films pris à l'intérieur de l'assemblée et montrant Lortie, mitraillette en main, assis seul, se parlant sans cesse et laissant aller occasionnellement une charge de balles.

Le producteur Ian McLaren a

refusé de confirmer la nouvelle voulant que le tournage de ce film tant attendu débute sous peu. « Quand j'aurai une nouvelle à vous apprendre, je vous appellerai », s'est-il contenté de dire.

Le producteur indépendant, anciennement avec Téléfilm Canada, aurait obtenu le feu vert pour filmer à l'intérieur de l'Assemblée nationale.

Salon "Place à la beauté & à la Santé"

Dans le Mail Est de Place Laurier. Différentes expositions, kiosques et activités: Tous les jours 13h30: Mini-conférences sur l'interprétation des symboles d'entretien des textiles par Consumption et Corporation Canada.

Exposition

Les institutions MUSEE DU QUEBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 10h à 17h45 et le mercredi 10h à 21h45.

LES GALERIES

ANIMA G, 31e étage du complexe G, 1037, de la Chevrolière. Lun au ven. 10h à 16h; Sam. Dim. 13h à 17h.

MIDI MINUIT

252, ST-JOSEPH EST, 622-2028. SEXE ACTION—PLUS FORT QUE JAMAIS. VANESSA DEL RIO.

Advertisement for MIDI MINUIT featuring Vanessa Del Rio and La Chienne.

Advertisement for Québec Concerts & Artistes featuring Gregoire Legendre.

Théâtre

LE TRIDENT présente Bousille et les Justes de Gratien Gélinas. Avec Jacques Leblanc, José Deschênes, Marie-Thérèse Fortin, Denise Gagnon, Benoit Guoin, Marie-Ginette Guay.

17 septembre au 12 octobre

LA BORDÉE 1143, rue Saint-Jean. Stationnement Chauveau. LE SOLEIL. 694-9631.

Advertisement for 'Névrose à la Carte' by Christopher Durang, running from Sept 17 to Oct 12.

Advertisement for 'BOUSSILLE ET LES JUSTES' by Gratien Gélinas, running from Sept 17 to Oct 12.

Soirée dansante

Cercle Amitté Rencontre. Ce soir 20h30 pour la pratique de danse de ligne ou de groupe suivi de la soirée dansante à 21h30.

Advertisement for 'JEU D'ENFANT 3' at Cinéma St-Georges.

Advertisement for 'DOUBLE VAN DAMME' and 'DOUBLE IMPACT' at Cinéma St-Georges.

Advertisement for 'ROBIN DES BOIS' at Cinéma Lido.

Advertisement for 'POINT BREAK' at Cinéma Lido.

Large advertisement for the movie 'L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE' featuring Raymond Bouchard and Germain Houde.

Mode

DÉFILÉ DE MODE AUTOMNE-HIVER PLACE FLEUR DE LYS, 19h30: «Une mode qui vous sort... de l'ordinaire».

Spectacle

Jay Sewall et Steve Tremblay Blues Band. blues. Le D'Auteuil, 35, rue D'Auteuil.

Advertisement for 'LE TRIO LYRIQUE DES DEUX RIVES' at Hôtel Clarendon.

ÉDITORIAL

Un goût de déjà vu...

Quatre ans après le dépôt des rapports contestés des «sages» qui voulaient assainir les finances du Québec: Fortier-Scowen-Gobeil, au moins deux comités, l'un formé de députés libéraux et l'autre, de hauts fonctionnaires dirigés par le secrétaire général du gouvernement, M. Benoit Morin, cherchent une cure d'amaigrissement pour l'État du Québec.

Selon les informations glanées au Parlement par le journaliste Michel Corbeil, certaines des recommandations du groupe des élus rejoignent l'esprit du rapport Gobeil de l'été 1986. Ce qu'on sait touche des compressions à la Fonction publique, du côté des cadres surtout.

Si on y ajoute les propos du président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, les traits de ressemblance se précisent: fusions, abolitions, remaniements d'organismes, conseils, instituts ou sociétés. M. Gobeil est toujours militant libéral et soumettait en mars dernier un document de réflexion qu'il serait stupide d'ignorer.

Le comité de députés présidé par Rémy Poulin, de Chauveau, propose d'éliminer 30% des postes d'encadrement, dans la Fonction publique, d'abolir ou de fusionner certains organismes et de remettre au travail des fonctionnaires en disgrâce «tablettés».

M. Johnson ajoute qu'il faut examiner «le nombre de programmes et leur étendue», la gratuité des uns et le maintien de certains autres. Les réductions de personnel seront consécutives aux réductions de programmes, mais surtout aux mesures concrètes que l'on prendra pour atteindre l'objectif fixé: en cinq ans, réduire à zéro le déficit du gouvernement.

Les sceptiques se remémoreront le sort fait aux recommandations de l'ex-ministre Gobeil, mais le gouvernement semble, cette fois-ci, avoir retenu la leçon. Il consulte: les propositions seront soumises au caucus des députés libéraux, les 26 et 27 septembre. Saura-t-on restreindre l'ampleur des bouleversements envisagés et éviter de braquer les groupes, comme on lui avait recommandé de le faire après les déboires des rapports des «sages»?

Le temps aidant et surtout la dégradation de la situation économique touchant tout le monde, les esprits sont peut-être mieux préparés aux changements. Mais il reste difficile de sabrer dans les acquis, reconnaît M. Johnson qui constate l'alourdissement des structures quand on «progresse vers le haut», dans un mécanisme de plan de carrière avec sécurité d'emploi.

La prudence du président du Conseil du Trésor au chapitre des fonctionnaires supérieurs pourrait indiquer que l'on orientera plus les interventions vers les structures. Ce qui ne serait pas une mauvaise chose, si l'on passe à l'action avant les prochaines élections.

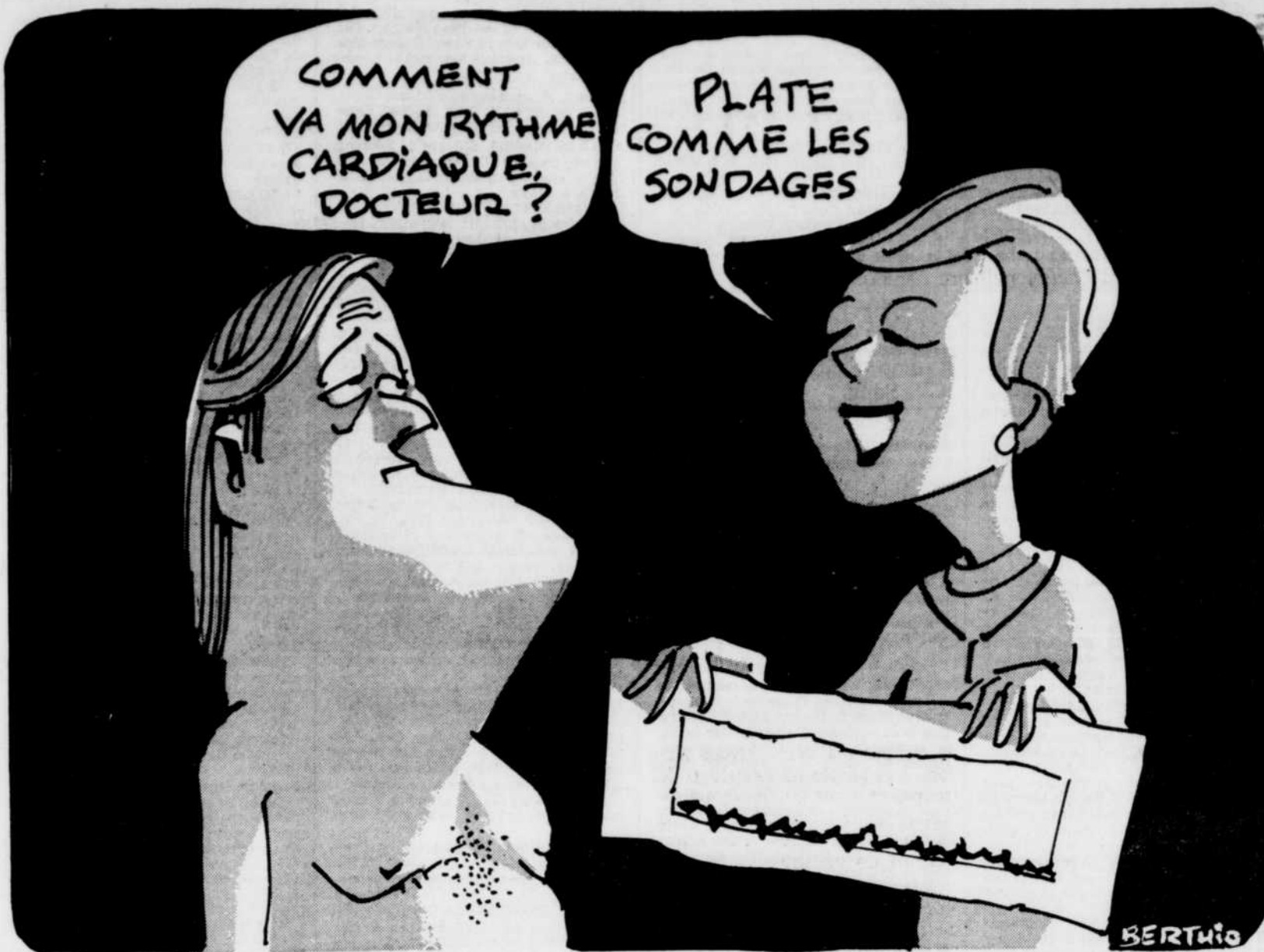
Mais la réforme des services sociaux et de santé est engagée: c'était un chapitre important du rapport Gobeil et ce qui reste de la version édulcorée du projet piloté par Marc-Yvan Côté, échappe aux modifications souhaitées: états de compte, H.M.O., transfert des CLSC aux municipalités, par exemple.

On reparle cependant de considérer la valeur des soins reçus dans les revenus imposables. Comme il est de nouveau question de frais de scolarité imposés au cégep, en fonction des semestres qu'on y passe.

Une chose reste dont ne parlait pas le rapport Gobeil: peu de Québécois s'opposent à ce qu'on réduise le nombre des vice-présidents d'Hydro-Québec et qu'on sabre dans la bureaucratie et la paperasse.

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Des taxes en hausse, mais à cause de qui?

par

Laurent
LAPLANTE
collaborateur
spécial

D'après l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Québec, le maire L'Allier et son administration préparent présentement à la population québécoise rien de moins qu'une hausse de taxes carabinée.

Le Progrès civique ne veut pour preuve de ces intentions perfides du gouvernement municipal que l'appel à la modération adressé aux salariés de la ville.

Il faut d'ailleurs admettre que pareille preuve, dans le contexte actuel, suffit amplement. Ce qui ne signifie pourtant pas, selon moi, que l'administration L'Allier soit, quant à la gestion des finances, coupable de ce qui seoit.

On le sait, pelletage il y a eu de la part des gouvernements dits supérieurs. Ottawa, éperonné à juste titre par le Fonds monétaire international, sabre dans le financement qu'il orientait précédemment vers les provinces. Celles-ci, brutalement privées d'oxy-

gène, réduisent à leur tour l'aide qu'elles faisaient parvenir aux commissions scolaires et aux municipalités.

Cela, le Progrès civique le sait pertinemment. Lorsqu'il blâme l'administration L'Allier, M. Forgues agirait donc de façon plus crédible s'il faisait mieux la part des choses: dans une large mesure les difficultés financières de la capitale seraient les mêmes si le parti que dirige M. Forgues était lui-même au pouvoir.

Quand M. Pelletier régnait sur Québec, sa voix ne convainquait pas plus M. Marc-Yvan Côté que ne le fait aujourd'hui celle de M. L'Allier. Or, M. L'Allier est en pire situation.

Cela dit, M. Forgues a très probablement raison quand il interprète cyniquement la demande de «modération» adressée par l'administration L'Allier à des gens qui ont déjà en poche une convention collective signée.

Bien sûr, on peut toujours rêver que des syndiqués municipaux auront subitement un de ces généreux mouvements de l'âme qui poussent les gens à se contenter de moins que leur chèque de paie, mais M. L'Allier lui-même reconnaît sans doute qu'il ne s'attend pas à voir sa demande accueillie et acceptée.

Dès lors, lorsqu'il formule sa demande, M. L'Allier, déjà, en prévoit le rejet. Pourquoi la formule-t-il quand même? La réponse à cette question peut venir, indifféremment, de M. L'Allier ou de M. Forgues: l'administration en poste veut tout simplement pouvoir dire à ceux et celles qui recevront tantôt de leur municipalité une facture sérieusement gonflée — mais oui! voilà la question! — que leurs élus ont épuisé toutes les alternatives. M. L'Allier se protège.

Je me résume et je me clarifie. Non, le maire L'Allier ne s'attend pas à ce que ses syndiqués acceptent de réduire volontairement leurs chèques de paie. Oui, la ville de Québec est, en bonne partie grâce au gouvernement de MM. Bourassa et Ryan, en piètre posture financière. Oui, la ville de Québec devra hausser notablement ses impôts, surtout si les syndicats municipaux restent paisiblement assis sur les conventions signées et même s'ils consentent à les assouplir quelque peu.

Oui, par conséquent, la proposition quelque peu «bidon» adressée par Québec à ses syndicats laisse présager une hausse de taxes pour le moins substantielle.

Le Progrès civique aurait donc raison d'imputer à l'administration L'Allier les pires

incompétences? Je ne le crois pas. Si incompétence il y a, c'est, ce qui surprendra sans doute les critiques du maire L'Allier, non dans la gestion financière qu'on devrait la chercher, mais dans le maniement des relations publiques et de l'image. Il se peut, en effet, que, en raffinant trop sur de savantes et stériles contorsions dans les relations avec les syndicats, on oublie de dire à la population que les hausses de taxes, inévitables et coûteuses, découlent des ukases du gouvernement Bourassa.

En somme, peut-être les savants stratèges du Rassemblement populaire sont-ils en train d'en faire trop. Alors qu'il leur suffirait d'admettre que les promesses RP d'un plafond fiscal sont taillées en pièces par MM. Bourassa et Ryan, ils font semblant de chercher une issue dans la très aléatoire générosité syndicale.

M. Forgues leur dit alors sans hargne, mais brutalement, ce qu'il sait des syndicats avec lesquels il a négociés.

«Non, ils ne céderont rien, oui, vous devrez donc hausser substantiellement les impôts. Vous ignorez vos promesses».

Voilà donc le paradoxe: celui qu'on soupçonne volontiers de ne pas savoir gérer gère en fait fort bien. Par contre, il «échappe» son image.

Votre Opinion

Deux à s'ignorer

Chers MM. Schachter et Giroux,

J'ai lu avec intérêt chacun de vos articles et j'essaie d'en tirer une conclusion.

Se peut-il que nous ayons les idées plus larges au Québec?

En tant qu'infirmière, j'avais depuis longtemps proposé qu'en terminant mon cours, j'irais dans une province anglaise apprendre cette langue seconde qui me tenait à cœur. La chance m'a amenée à Toronto, que j'ai aimée à mon premier coup d'oeil; un accueil formidable; tout m'y enchantait; mon cœur...

Par contre j'ai acquis la compréhension de cette langue seconde dans la bonne humeur, la gentillesse de mes compagnes de travail, du personnel, des gens de ma rue.

Jamais je n'ai senti d'affronts. Au contraire, on me taquinait et l'on me disait vous ne parlez pas le français de France; moi je leur disais vous n'avez pas l'accent d'Oxford. Alors on le prenait en riant.

J'y suis retournée dans cette grande et belle ville où il y a tellement de choses à voir. (...) Chaque province a ses charmes et ceux qui connaissent la mienne m'en vantaient la beauté aussi. Québec inoubliable; Montréal au charme différent.

Et voilà! Nous sommes deux provinces qui se connaissent mal. Chacun a sa raison que la raison ne connaît pas.

Thérèse Morisset-Boucher
Mont-Joli

Obligation légale

(Lettre à madame Denise Chouinard, inf., hôpital Laval)

J'ai pris connaissance de la lettre que vous avez adressée au journal LE SOLEIL et qui a été publiée le 11 septembre 1991.

Vous y exprimez votre désaccord avec la publication dans ce journal d'un avis de la radiation d'un des membres de l'ordre. Je me dois de faire la mise au point suivante: Depuis l'entrée en vigueur le 17 juin 1988 d'un amendement à l'article 180 du côté des professions, à moins de dispense par le comité de discipline, les avis de radiation des membres des corporations professionnelles doivent être publiés dans un journal circulant dans le lieu où ces professionnels exercent principalement leur profession.

Il s'agit là d'une obligation imposée par la loi, à laquelle les corporations professionnelles n'ont donc pas la liberté de se soustraire. C'est en vertu de cette obligation que la publication à laquelle vous vous référez a été faite.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a d'ailleurs jugé bon d'expliquer à l'ensemble de ses membres la portée de cette obligation, dans une mise au point (...) parue dans le numéro de juillet/août 1991 de la revue *Nursing Québec*. Il est regrettable que cet article ait échappé à votre attention.

Jeannine Peliand, présidente
Ordre des infirmières et infirmiers
du Québec, Montréal

Point de vue

Quand le bâtonnier se fait mauvais plaideur

par Jacques TASCHEREAU

Dans votre édition du 7 septembre, le bâtonnier du Québec, Me Jean Paquet, tenait des propos inexacts concernant le rôle des notaires au Québec, et plus particulièrement, dans le dossier des demandes en séparation de corps ou en divorce sur projet d'accord, communément appelé «le divorce à l'amiable».

Une mise au point s'impose. Il y a quelques années, le législateur québécois «déjudiciaisait» le recours en séparation de corps en permettant aux couples concernés la présentation au tribunal d'une requête conjointe en séparation de corps ou en divorce accompagnée d'un projet d'accord sur le partage des biens et des responsabilités de chacun, la pension alimentaire, etc.

Depuis, un couple peut mettre fin à son union à l'amiable en rédigeant lui-même, ou en recourant au service d'un conseiller ju-

ridique, un projet d'accord en séparation de corps ou en divorce ainsi qu'une requête conjointe des époux adressée à un jugement. Dans la région de Montréal, les couples n'ont même plus à comparaître devant le juge sauf si ce dernier le demande. Cette procédure est relativement simple et les frais sont raisonnables, vu l'entente des parties.

Les lois du Québec accordent aux notaires le droit d'agir en matière de procédures non contentieuses. Or, à notre avis, les demandes en séparation de corps et en divorce sur projet d'accord sont des procédures non contentieuses et, à titre de conseiller juridique reconnu par la loi, le notaire peut agir pleinement en cette matière. C'est ce droit que conteste le Barreau du Québec en prétextant que les procédures de «divorce à l'amiable» sont contentieuses.

Pourtant, le divorce sur simple présentation d'un projet d'accord n'est pas un procès. Il n'y a pas de litige car les conjoints s'entendent pour mettre fin à leur union. Dès lors, quoi de plus naturel pour un

couple si tel est son vœu, que de faire appel à un notaire, à ce conseiller juridique compétent en droit de la famille, ce spécialiste du droit contractuel qui est associé à toutes les étapes importantes de la vie d'un couple, à ce juriste en qui le public québécois a le plus confiance (selon le dernier sondage de Léger et Léger, 72% des Québécois font confiance aux notaires, LE SOLEIL, 7 septembre 1991).

C'est ce droit du libre choix de son conseiller juridique que le Barreau du Québec remet en question depuis quelques années, et il revendique l'exclusivité de ses services dans des dossiers où il n'y a strictement rien à plaider.

Même si l'opinion publique et les médias d'information ne lui sont pas favorables (voir l'éditorial de La Presse du 5 juin 1991), le Barreau a tenté d'intimider les notaires en les poursuivant, comme de vulgaires criminels, pour pratique illégale de la profession d'avocat!

Le 28 août dernier, le matin même de l'audition de deux

causes en Abitibi, le Barreau faisait volte-face, retirait ses plaintes et demandait un jugement déclaratoire à la cour supérieure visant à établir son monopole.

À l'heure où le Québec réfléchit sur l'efficacité de son système de justice, à l'heure où l'on cherche des alternatives à la judiciarisation excessive en privilégiant une justice plus douce et plus conciliante, n'est-il pas curieux que le Barreau du Québec mette tout en œuvre pour saborder ce droit qu'ont les couples de mettre fin à leur union de manière harmonieuse.

En conclusion, les notaires du Québec sont convaincus d'avoir la formation, la compétence et le droit de préparer les demandes en séparation de corps et en divorce sur projet d'accord et toute prétention du Barreau à l'effet contraire n'est pas conforme à l'intérêt public et constitue un déni au droit du libre choix des citoyens.

M. Jacques Taschereau est président de la Chambre des notaires du Québec.

LE MONDE

Bush avertit Saddam Hussein

LOS ANGELES, Californie (AFP, Reuter) — Le président George Bush a affirmé hier ne pas vouloir reprendre la guerre du Golfe mais, estimant qu'il y avait « trop en jeu », a fermement appelé le président irakien Saddam Hussein à obéir aux résolutions de l'ONU sous peine d'« action militaire » américaine.

Bush s'est toutefois déclaré persuadé que Bagdad finira par plier aux exigences de l'ONU en autorisant les experts onusiens chargés d'inspecter les armes irakiennes de destruction massive à opérer librement en Irak.

Vingt-quatre heures après avoir affirmé en avoir « ras-le-bol » du président Hussein, Bush a déclaré: « Je suis déterminé à ce qu'il obéisse à ces résolutions. Et

lorsqu'un président fait une déclaration semblable, c'est qu'il a l'intention de la faire respecter ».

« Il doit obéir. Il ne doit pas faire à nouveau un mauvais calcul. Nous n'avons pas à menacer. Simplement dire ceci: vous devez obéir. Et je n'ai jamais été plus déterminé », a dit Bush lors d'une entrevue avec des journalistes hispaniques à Los Angeles.

Si le président irakien n'obéit pas, « il va s'apercevoir que nous sommes prêts à une action militaire pour qu'il le fasse », a ajouté le chef de la Maison-Blanche dans des déclarations beaucoup plus fermes que celles de la veille.

Bush a ajouté qu'il n'y avait pas de plans « pour des mouvements de troupes massifs ». « Nous n'avons pas besoin de beaucoup de troupes et d'une grande mobilisation pour une opération Fils de Tempête du Désert », a-t-il dit.

Accord de sécurité

Par ailleurs, un accord de sécurité américano-koweïtien d'une durée de 10 ans, le premier d'une série que les États-Unis espèrent conclure avec d'autres États du Golfe, a été signé hier à Washington par le secrétaire américain à la Défense Dick Cheney et cheikh Ali Sabah al-Salim al-Sabah, ministre koweïtien de la Défense.

L'accord prévoit l'installation au Koweït de matériel militaire américain, l'organisation de manœuvres communes, l'entraînement par les États-Unis des soldats koweïtiens et la jouissance des facilités portuaires koweïtiennes par l'US Navy.

Demande du CICR

D'autre part, à la demande de Bagdad, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé aux États-Unis de fournir des précisions sur les informations faisant état de l'ensevelissement de milliers de soldats irakiens par des chars américains pendant la guerre du Golfe.



Pirate de l'air

Mohamed Hedi Bouchnak, un Tunisien de 26 ans, s'est livré hier à la police tunisienne après avoir détourné un DC-9 assurant la liaison Rome-Tunis dans l'espoir de se rendre en Algérie. Bouchnak avait reçu un avis d'expulsion des autorités italiennes. Un complice a aussi été arrêté à bord du DC-9. Les deux hommes n'étaient pas armés. Alger n'avait pas autorisé l'avion à se poser sur son territoire.

Les preneurs d'otages et Israël se renvoient la balle

JÉRUSALEM (Reuter) — Bloquant un processus d'échanges qui semblait pouvoir mettre fin à la crise des otages au Liban, des extrémistes pro-iraniens ont déclaré hier qu'ils ne relâcheraient pas leurs otages tant qu'Israël n'aura pas remis en liberté 20 autres prisonniers arabes.

Mais à Jérusalem, un responsable a déclaré qu'Israël ne céderait pas à cette exigence.

« Ils exigent cela, mais cela ne se produira pas. S'ils veulent relâcher des Occidentaux, cela ne concerne pas Israël », a dit ce responsable, qui a requis l'anonymat.

L'État hébreu, qui détient environ 300 prisonniers arabes, est prêt à négocier avec les preneurs d'otages libanais à condition d'obtenir des informations sur sept de ses militaires disparus au Liban.

80 prisonniers

Dans un communiqué remis hier à une agence de presse et accompagné d'une photo de l'otage américain Joseph Cicippio, l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a accusé Israël de n'avoir pas tenu parole en libérant seulement 51 Arabes au début du mois alors que selon l'OJR, il avait été convenu qu'Israël libérerait 80 prisonniers arabes.

L'OJR a toujours déclaré que la libération du chef religieux chiite, cheikh Abdel Karim Obeid, enlevé par Israël, constituait une priorité.

En Bref

■ Paix en vue au Cambodge

NEW YORK (Reuter) — Les trois mouvements de la résistance cambodgienne et le gouvernement de Phnom Penh sont parvenus hier à un accord sur le mode de scrutin en prévision d'élections libres, levant ainsi le dernier obstacle majeur à la signature d'un accord de paix au Cambodge, a-t-on appris de source diplomatique. Les trois factions et le gouvernement cambodgien, contre qui elles étaient en lutte, se sont regroupés provisoirement au sein d'un nouveau Conseil national suprême (CNS) et se trouvent au siège de l'ONU pour des négociations avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, aujourd'hui et demain.

■ L'ordre venait de Téhéran

PARIS (Reuter) — Un Iranien détenu dans l'enquête sur l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar a affirmé que la décision d'ordonner le meurtre avait été prise à Téhéran, a indiqué hier une source judiciaire autorisée. Le gouvernement iranien a nié avoir commandité l'assassinat de Bakhtiar, tué le 6 août à son domicile de Suresnes, près de Paris. L'Iranien, dont l'identité n'a pas été révélée, est accusé d'avoir fourni un soutien logistique aux membres du commando chargé d'exécuter le dernier premier ministre du chah. Sa garde à vue a été prolongée jusqu'à demain.

■ Prêts à négocier

JOHANNESBURG (AFP) — Le gouvernement sud-africain et les deux principaux mouvements noirs du pays sont prêts à entamer immédiatement les négociations sur l'avenir constitutionnel de l'Afrique du Sud, a déclaré hier à Johannesburg Penuel Meduna, un haut responsable du Congrès national africain (ANC). Selon Meduna, le gouvernement, l'ANC et le mouvement zoulou conservateur Inkatha ont tous indiqué qu'ils étaient prêts à entamer les négociations immédiatement. Le processus de négociations devrait commencer avec une conférence multipartite au cours de laquelle une nouvelle constitution non raciale pourrait être élaborée, a-t-il ajouté.

■ La république de Biélorussie

MOSCOU, 19 sept (AFP) - Le Parlement de Biélorussie, réuni à Minsk, a changé hier le nom de cette république, qui devient la république de Biélorus, a annoncé l'agence TASS. Ce changement aboutit également à l'abandon des mots socialiste soviétique. Le drapeau est également changé, ainsi que l'hymne national qui s'appelle désormais « Longue vie Biélorus ». La Biélorussie, frontalière de la Pologne et des républiques baltes, a proclamé son indépendance au lendemain de l'échec du coup d'État à Moscou.

■ Au moins 25 ans de prison

NEW YORK (AFP) — Julio Gonzalez, l'auteur de l'incendie criminel du club newyorkais, Happy Land, qui avait fait 87 victimes en mars 1990, a été condamné hier à la prison à vie, assortie d'une période incompressible de 25 ans de détention. Gonzalez, 37 ans, a affirmé avoir mis le feu au Happy Land le 25 mars 1990 pour se venger de son ex-petite amie, qui est l'une des six rescapés du sinistre.

■ Paroles fatales

MUNICH, Allemagne (AFP) — La prostituée est arrivée en retard et n'a pas voulu se soumettre aux caprices de son client. Le ton a monté et elle l'a mordu au doigt. Lorsque le sang a coulé, elle a dit: « Ecoute bien, j'ai le sida ». « Je suis devenu fou », a raconté le client, un homme de 31 ans, hier devant les assises de Munich, où il répond du meurtre de la jeune femme, tuée de trois coups de couteau. L'autopsie a déterminé que la prostituée avait effectivement le sida.

Bagdad peut vendre du pétrole

NEW YORK (d'après AFP) — Le conseil de sécurité des Nations unies a formellement autorisé hier l'Irak à vendre son pétrole pendant six mois pour l'équivalent de 1,8 milliard \$, afin de financer notamment l'achat de produits alimentaires et de médicaments.

La résolution, votée par 13 voix pour, une voix contre (Cuba), et une abstention (Yémen), entérine les mécanismes proposés par le secrétaire général de l'ONU afin de s'assurer que l'argent ainsi généré par ces ventes serve bien aux buts fixés par une décision de principe prise le 15 août par le conseil.

Outre les produits alimentaires et les médicaments, ces ventes doivent servir au financement de différentes commissions de l'ONU traitant du dossier irakien.

Parmi elles figurent la commission spéciale des Nations Unies chargée de l'élimination de toutes les armes irakiennes de destruction massive.

Shamir veut que les USA soient «objectifs»

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a appelé hier les États-Unis à faire preuve « d'objectivité » dans le processus de paix au Moyen-Orient.

« Les États-Unis doivent rester objectifs et ne pas se ranger au côté d'une des parties en présence », a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec des parlementaires américains. « Le conflit actuel avec les États-Unis à propos des garanties bancaires de 10 milliards de dollars demandées par Israël aux États-Unis a créé une euphorie dans le monde arabe, qui croit que les États-Unis se sont rangés dans leur camp », a ajouté Shamir.

Le premier ministre a réaffirmé qu'il était hostile à l'établissement d'un lien entre l'octroi de garantie bancaire et le processus de paix.

Par ailleurs, en excluant tout gel de la colonisation juive, Israël a relancé une vieille polémique

avec Washington, au moment où le secrétaire d'État américain James Baker poursuivait en Jordanie une nouvelle tournée au Moyen-Orient.

Le ministre de la Santé, Ehud Olmert, a déclaré hier qu'Israël pourrait « reconsidérer son attitude » vis-à-vis de la tenue d'une conférence de paix.

« Je parle en mon nom propre. Il ne fait aucun doute que les déclarations du secrétaire d'État à Damas obligent Israël à reconsidérer sa position », a déclaré à la radio Olmert.

Le directeur général de la présidence du Conseil, Yossi Ben Aharon, a écarté tout gel de la colonisation en Cisjordanie et la bande de Gaza après que le minis-

tre de la Défense, Moshe Arens, eut fait la veille des déclarations dans le même sens.

« Geler la colonisation dans ces territoires reviendrait à accepter qu'ils appartiennent aux Arabes, avant même l'ouverture de négociations de paix sur leur statut futur », a affirmé Ben Aharon.

Quelque 15 780 logements ont été construits depuis avril 1990 pour les colons israéliens des territoires occupés, avait indiqué lundi le ministre de l'Habitat, Ariel Sharon.

D'autre part, la conférence de paix que le secrétaire d'État américain James Baker essaie depuis sept mois de mettre sur pied a paru compromise jeudi par les demandes des Palestiniens et il a dû pour la première fois envisager la possibilité qu'ils n'y participent pas.

Les Palestiniens considèrent les assurances que leur a fournies lundi Baker comme insuffisantes et n'ont pas répondu à l'invitation qu'il leur avait faite de le retrouver à Amman pour poursuivre les tractations.

Dans une conférence de presse commune à Amman avec le roi Hussein de Jordanie, Baker a demandé aux Palestiniens de ne pas laisser passer l'occasion qu'offre selon lui cette conférence de paix de résoudre leur problème.

L'OLP, après avoir pris connaissance de la lettre d'assurances que Baker a remise à une délégation de Palestiniens des territoires occupés, l'a jugée « négative ».

FONDATION HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

VENTE AUX ENCHÈRES D'OEUVRES D'ART

LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1991 A 19H30

CE SOIR

FONDATION HÔPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Le vendredi 20 septembre 1991 aura lieu la sixième vente aux enchères d'œuvres d'art au profit de la Fondation Hôpital Saint-François d'Assise à la salle Plaza de l'hôtel Plaza Universel, 3031, boul. Laurier, Sainte-Foy. Le président d'honneur est monsieur Francesco Iacurto.

L'exposition des œuvres est ouverte au public aux dates et heures suivantes:

le vendredi 20 septembre 1991, entre 9 h et 14 h

Cette activité, ouverte au grand public et aux collectionneurs, sera animée par le commissaire-priseur monsieur René P. Soucy.

Une collaboration LESOLEIL

... ET GIORGIO CRÉA SA SAUCE PIZZAIOLLA

PENNE SAUCE PIZZAIOLLA	2,99 \$
RIGATONI PIZZAIOLLA AU GRATIN	5,95 \$
MINI-PIZZA TOUTE GARNIE ET FUSILLI SAUCE PIZZAIOLLA	5,95 \$
ESCALOPE DE VOLAILLE PIZZAIOLLA ET SPAGHETTI SAUCE À LA VIANDE	9,50 \$

À partir de 2,99 \$

Cette offre est valable toute la journée jusqu'au 3 novembre 1991, en salle à manger seulement. * Taxes en sus.

RESTAURANT GIORGIO
15, rue Marie-de-l'Incarnation
à l'intersection du boulevard Hamel
et de la rue Marie-de-l'Incarnation
682-0957

le meilleur de l'Italie!

GIORGIO

GRANDE OUVERTURE AU "FACTORY OUTLET"

AUJOURD'HUI VENDREDI À MIDI!

Plus besoin d'aller aux États-Unis pour bénéficier des prix "FACTORY OUTLET"

OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE!

30% - 50% - 70% DE RABAIS SUR LA MARCHANDISE D'ENTREPÔT

benetton

"FACTORY OUTLET"

Promenades Sainte-Anne 827-8111

10909, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (2 km passe la Basilique de Sainte-Anne)

POUR MIEUX VOUS SERVIR
MAINTENANT OUVERT LE MERCREDI SOIR JUSQU'À 21 H

SEARS

EN VIGUEUR
 UN JOUR SEULEMENT... SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1991

SUPER SAMEDI

APPAREILS ELECTROMENAGERS

TÉLÉVISEUR STÉRÉO 21"
 Prise super VHS, son en bi-phonique, 3 entrées moniteur. N° 14980. Qté 6. Rayon 57.
499\$
 Ord. 554,09\$

Rabais de 160\$ SURJETEUSE
 4 fils, avec différentiel et pédales électronique. Qté 6. Rayon 20.
539\$
 Ord. 699,99\$

TÉLÉVISEUR STÉRÉO 28"
 Image dans l'image, entrée super VHS. N° 14260. Qté 4.
899\$

ENSEMBLE LAVEUSE-SÈCHEUSE KENMORE
 7 programmes. N° 40200-80200. Qté 4. Rayon 26.
799,98\$
 Ord. 949,98\$

Rabais de 10% LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER
 Lavage sur deux niveaux. N° 71000. Qté 6. Rayon 22.
377\$
 Ord. 419,99\$

Rabais de 100\$ RÉFRIGÉRATEUR
 18 pi cu. de qualité supérieure. N° 65800. Qté 3. Rayon 46.
829\$
 Ord. 929\$

MEUBLES

MOBILIER DE SALON ELRAN "MALIBU"
 N° 51621-2-5. Couleurs: 80-Bleu, rose. Qté 24. Rayon 01.
 Sofa Causeuse Fauteuil
 Ord. 1.149,99\$ Ord. 1.049,99\$ Ord. 749,99\$
 Spécial Spécial Spécial
899\$ 839\$ 599\$

Rabais de 150\$ CHAISE SUR BILLES "DAWN"
 Choix de 4 finis de bois et de 8 recouvrements. N° 44290. Rayon 01.
299,99\$
 Ord. 449,99\$

Rabais de 200\$ FAUTEUIL EN CUIR
 "Palisser" avec tabouret. Couleur: noir. N° 45292. Qté 60. Rayon 01.
199,99\$
 Ord. 399,99\$

ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER
 "Orthopedic". Garantie limitée de 15 ans. N° 73155. Rayon 01.
 39"
379\$
 54" 60"
 999,98\$ 1.179,98\$
449\$ 499\$

Rabais de 300\$ MOBILIER DE CHAMBRE 5 MORCEAUX
 Comprenant: miroir, commode, table de chevet, tête de lit, lit plate-forme 54" ou 60". Couleurs: noir ou blanc. Armoire 600x54x60. Rayon 01.
779\$
 Ord. 1.080\$

MOBILIER EN CUIR
 "Palisser", de style européen contemporain. Couleur: Noir. N° 50960. Qté 30. Rayon 01.
 Sofa Causeuse Fauteuil
 Ord. 1.049\$ Ord. 850\$ Ord. 650\$
 Spécial Spécial Spécial
800\$ 600\$ 450\$

PAS DE PAIEMENT

TOUS LES APPAREILS KENMORE SONT EN SOLDE

PAS DE PROBLÈME!

NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT AVANT JANVIER 1992 SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT.

DERNIÈRE SEMAINE

L'offre s'applique à tout article de 200\$ ou plus des rayons ameublement, gros électroménagers, électroniques, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. Détails complets en magasin.

Au centre du jardinage, l'offre s'applique aux meubles de patio de 200\$ ou plus, barbecues à gaz de 200\$ ou plus, tondeuses de 200\$ ou plus, tracteurs de jardinage et accessoires de tracteur achetés en mte temps que le tracteur, piscines 4' et ensemble de piscine, propulseurs.

L'offre "Ni paiement" en vigueur dans les magasins, bureaux de vente par catalogue et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au samedi 21 septembre 1991. Pour les tracteurs et chasse-neige, l'offre "Ni paiement" est prolongée jusqu'au 12 octobre 1991. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation.

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 25%
 sur les articles déjà réduits. Rayon de la mode féminine.

RABAIS DE 25%
 sur toute la sélection de chemises de nuit et pyjamas de flanellette et nylon brossé à prix régulier. Sec. 94. Rayon 38.

RABAIS DE 30%
 sur tous nos sous-vêtements mode pour dames. Sec. 89 et 90. Rayon 18.

BLOUSON EN CUIR OU EN SUÈDE
 Couleurs: noir, tan, vert. Rayon 17.
99,99\$
 Ord. 129,99\$

FER À FRISER
 Interchangeable ou brosse à air chaud. N° 59391-392. Rayon 75.
7,99\$
 Ord. 14,99\$ et 19,99\$

RABAIS DE 25%
 Tous les bas courts pour dames. Sec. 92. Rayon 75.

RABAIS ADDITIONNEL DE 25%
 Tous les souliers pour hommes déjà réduits. Rayon 67.

RABAIS DE 30%
 Espadrilles pour hommes, dames et enfants à prix régulier. Rayons 54-67.

RABAIS ADDITIONNEL DE 25%
 Bijoux en or, argent et montres fin de série. Articles déjà réduits. Rayon 04.

RABAIS DE 50%
 Tous les sacs d'école. Sec. 53. Rayon 14.

SUPER ACHAT
 Lampe à halogène Torchère de "Nadair" incluant l'ampoule. Couleurs: blanc, noir. N° 29995. Qté 60. Rayon 11.
44,99\$

MOQUETTE "MATINÉE"
 100% nylon. 28 onces résistache. Moquette, sous-tapis écono et installation. N° 13600. Rayon 37.
21,98\$
 Ord. 36,98\$ v ca v ca

DOUILLETES ASSORTIES
 Couleurs variées. Grandeurs: jumeau, double, grand, très grand. N° 74000. Qté 100. Rayon 96.
17,77\$
 Ord. 28,88\$ à 49,99\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 130\$
 # 65411. Lit colonial blanc. Qté 8. Ord. 189,99\$ Vente **149,99\$**
 # 63400. Matelas "Orthopedic". Qté 7. Ord. 109,99\$ Vente **79,99\$**
 # 64233. Table à langer, blanc. Qté 4. Ord. 129,99\$ Vente **99,99\$**
 # 67400. Parc 27 x 40. Qté 4. Ord. 89,90\$ Vente **59,90\$**

RABAIS DE 15%
 Toutes nos échelles et escabeaux. Rayon 009.
36,54\$ à 161,49\$
 Ord. 42,99\$ à 189,99\$

RABAIS DE 20%
 Tous nos coffres et armoires de mécanicien. Rayon 009.
67,99\$ à 511,92\$
 Ord. 84,99\$ à 639,99\$

RABAIS DE 10\$ À 60\$
 Tous les broyeur à déchets. Rayon 042.
89,99\$ à 274,99\$
 Ord. 99,99\$ à 334,99\$

RABAIS DE 100\$
 Garage écono 10' x 19' 6". N° 68112. Qté 12. Rayon 071.
499,99\$
 Ord. 599,99\$

RABAIS DE 70\$ À 100\$
 Tous nos poèles à bois. Rayon 042.
299,99\$ à 979,99\$
 Ord. 369,99\$ à 1.079,99\$

RABAIS DE 15%
 Tous nos pinceaux de première qualité. Rayon 030.
4\$ à 7,61\$
 Ord. 4,71\$ à 8,96\$

RABAIS DE 15%
 Tous nos rouleaux de première qualité. Rayon 030.
385\$ à 4,74\$
385\$ à 402\$
 Ord. 4,53\$ à 4,74\$

RABAIS DE 20\$ À 35\$
 Blouson d'extérieur pour l'hiver. Tailles: PMGTG et grandes tailles. Qté 300. Rayon 45.
39,99\$ 59,99\$ 89,99\$
 Ord. 59,99\$ Ord. 95\$ Ord. 125\$
 Spécial Spécial Spécial
 *5\$ ou 10\$ de plus pour les grandes tailles.

VÊTEMENT DE CUIR À 20% DE RABAIS
 Sur une très vaste sélection de vêtements de cuir pour hommes à prix régulier. Qté 300. Rayon 45.

RABAIS DE 15%
 Sur toutes les chemises, gilets et chandails pour jeunes hommes. Rayon 33.

RABAIS DE 30%
 Jeans "Lois" avec ceinture, coupe ajustée ou confort. Modèles Alter, Pilot et Rich. Couleur: bleu myen. Tailles 28 à 38. Qté 600. Rayon 45.
39,99\$
 Ord. 58\$

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions "Ord." ou "Étât" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.